



RAPPORT ANNUEL



SOGEBEL

CONTENU

•	MOT DU PDG	5
•	LA SOGEBEL EN 2020	11
•	PERFORMANCE DE LA SOGEBEL	14
•	PORTEFEUILLE DE CRÉDIT	15
•	PORTEFEUILLE DE DÉPOTS	19
•	SOMMAIRE FINANCIER	22
•	GESTION FINANCIÈRE	24
•	RENTABILITÉ	27
•	LIQUIDITÉ & PLACEMENTS	27
•	CAPITAL ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	28
•	ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS	29



SOGEBEL

2229 5300

2815 5300

2915 5300

sogebelonline.com
sogebelclients@sogebank.com

PLAN EPARGNE **LOGEMENT**

la meilleure façon d'épargner



SOGEBEL

2229 5300

2815 5300

2915 5300

sogebelonline.com

sogebelclients@sogebank.com

PLAN EPARGNE **RETRAITE**

la meilleure façon d'épargner

MOT DU PDG



CLAUDE
PIERRE-LOUIS

*PRESIDENT
DIRECTEUR
GÉNÉRAL*

Mesdames, Messieurs les actionnaires, chers invités,

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, j'ai le plaisir de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à la 31^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de la Société Générale Haïtienne de Banque d'Epargne et de logement S.A. (SOGEBEL) qui a, cette année, un format inédit, du fait des mesures sanitaires adoptées dans le cadre de la stratégie nationale visant à freiner la propagation du nouveau Coronavirus-COVID 19.

Ainsi pour cette assemblée, l'ensemble du protocole habituel a été modifié en vue d'accommoder les contraintes techniques d'une session par visioconférence tout en respectant les règles de base des statuts actuels de notre Société.

L'année fiscale 2020 a été marquée, avant tout, par une catastrophe sanitaire mondiale, qui ne peut être comparée qu'à celle provoquée par la grippe espagnole, en 1919-1920. En effet la COVID 19 a causé, jusqu'ici le décès d'environ 2.4 millions de personnes, à travers le monde. Elle a aussi induit une chute d'environ 3.5% du PIB mondial, selon l'économiste du Groupe SOGEBANK, soit la plus importante récession depuis la grande dépression de 1929.

Si l'impact sanitaire de la COVID 19, sur la population haïtienne, a été moins sévère qu'anticipé, l'économie nationale a toutefois ressenti de manière significative l'impact négatif découlant de la contraction de l'économie mondiale et des mesures de confinement dictées par les autorités locales, au cours de la première phase de la manifestation de la pandémie en Haïti.

De plus, la persistance, sinon l'aggravation de la crise sociopolitique qui sévit dans le pays, depuis plus d'une année, a déprimé le climat des affaires, déjà plombé par la conjoncture mondiale. Les nouveaux épisodes de « pays Lock »

et la recrudescence des cas de kidnapping ont représenté de sérieux tests à la résilience de l'économie nationale, qui a régressé de 4%, au cours de l'année 2020, selon la Banque Mondiale et le CEPAL.

En outre, un taux d'inflation estimé à 25.7% et un financement monétaire record de 43 milliards de gourdes sont venus assombrir ce tableau global assez préoccupant.

Il faut également noter la brusque appréciation de la gourde, face au dollar américain, en fin d'exercice, suite à des interventions conséquentes de la BRH, sur le marché de change. Cette nouvelle situation a engendré des difficultés additionnelles pour certains opérateurs économiques, notamment les entreprises travaillant dans le secteur des exportations.

Quant au secteur secondaire, au sein duquel, on retrouve les industries et les BTP, il a régressé de 7.9% au cours de l'exercice écoulé.

C'est dans ce contexte particulièrement complexe sinon difficile qu'il nous faut apprécier la performance de notre société, la SOGEBEL.

Notre profit brut a crû de 122.2% passant de 118.2 millions de gourdes à 262.6 millions de gourdes de septembre 2019 à septembre 2020 tandis que le rendement de nos fonds propres passait de 14.97% à 24.94% soit une progression de 66.71% sur la période, conjuguée à une croissance d'environ 19% de l'avoir de nos actionnaires.

Le profit brut obtenu est la résultante de progrès significatifs observés tant au niveau de la gestion de notre portefeuille de crédit qu'à celle de notre trésorerie. A titre d'exemple les décaissements effectués au niveau de notre portefeuille de prêts libellés en gourdes ont totalisé 319 millions de gourdes contre 278 millions de gourdes pour l'exercice précédent et ceux afférents à notre portefeuille de prêts dollars sont passés de 3.4 millions à 7.6 millions de dollars américains, au cours de l'exercice écoulé. Tout ceci avec une nette amélioration des rendements moyens de nos différentes catégories de prêts et une réduction importante du taux de nos prêts improductifs qui est passé de 6.31% à 3.91%, au cours de la période.

Je me dois de mentionner également l'évolution positive de notre RATIO COOK, qui est passé de 12.44% à 22.09 %, ce qui le place largement au-dessus du minimum requis par la Banque Centrale et surtout l'amélioration significative observée au niveau du ratio d'efficience (FG/PNB) qui s'est établi à 50% pour l'exercice écoulé, soit, sans aucun doute, l'un des meilleurs taux du système bancaire dans ce domaine.

Ces résultats que je me permets de qualifier d'excellents, n'auraient pas pu être atteints sans la compétence et le dévouement d'une équipe managériale, renforcée, motivée et solidement encadrée par son Conseil d'Administration.

C'est l'occasion pour moi de souligner le travail remarquable effectué par notre Direction

Générale et nos directeurs de fonction, plus particulièrement, notre Directrice commerciale et le dévouement de l'ensemble de nos collaborateurs, dans cette conjoncture particulièrement délicate.

Dans ce contexte, je me fais le devoir de vous informer du départ à la retraite, de deux hauts cadres de la SOGEBEL, Messieurs Daniel Martial et Hugues Gilbert, respectivement Directeur Administratif et Financier et Directeur des Opérations, après plus de vingt années de bons et loyaux services.

Au-delà de la recherche d'une performance financière adéquate, notre équipe s'est attachée à lancer, un certain nombre d'activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase de notre plan stratégique 2020-2022.

Comme anticipé lors de notre dernière Assemblée Générale, l'implémentation de certains projets a fait face à des délais conséquents en raison des difficultés conjoncturelles déjà évoquées.

Ainsi le projet de partenariat avec les principaux promoteurs immobiliers de la place, n'a pas progressé suivant le rythme souhaité et devra en fait, dans la mesure du possible, être réactivé cette année. Il en est de même de notre projet relatif à une meilleure pénétration du marché de la diaspora, en matière de services liés à l'immobilier. Ce dernier projet est en train d'être redimensionné dans le cadre d'un projet Groupe piloté par la SOGEXPRESS.

La SOGEBEL a pu, toutefois, lancer son nouveau produit : le Prêt Multi Usage qui a reçu un accueil favorable d'une bonne partie de sa clientèle.

Elle a surtout progressé au niveau des volets : réforme organisationnelle et renforcement des Ressources Humaines, tout en améliorant son ratio d'efficacité, sur le plan financier. Elle a également initié le projet de commercialisation, sur une grande échelle, des produits de son service d'évaluation immobilière.

Les fruits des réformes structurelles, entreprises dans le cadre de notre plan stratégique, ne seront vraiment perçus par le grand public, que vers la fin de cette année fiscale, toutes choses égales par ailleurs.

Il faut signaler, cependant, que la restructuration du Comité de Trésorerie de la SOGEBEL, en début d'exercice, a conduit à une amélioration significative de la gestion de nos flux financiers et à une meilleure proactivité dans le domaine de la tarification de nos produits.

Dans ce contexte, l'émission de 2.4 millions de dollars de titres de dette subordonnée, par la SOGEBEL, a eu tout le succès escompté.

Dans un autre registre, la SOGEBEL a procédé à l'inauguration de son nouveau point de services, au complexe EVERGREEN, à Pétion ville, le 10 juillet 2020, à la grande satisfaction de sa clientèle.

Compte tenu des résultats financiers ci-dessus mentionnés, et sous réserve d'une approbation expresse de la Banque Centrale, votre Conseil d'Administration se propose de soumettre, à votre approbation, une résolution relative à une distribution d'un dividende brut de 155 gourdes par action libérée.

Notre Directrice Générale, vous présentera, sous peu, notre rapport de gestion pour l'exercice fiscal 2020 et notre projet de budget pour l'année fiscale 2021. Cette dernière pourrait être remplie de plus d'incertitudes que celle qui vient de s'écouler, compte tenu des signes précurseurs, sur le plan sociopolitique.

La SOGEBEL s'engage toutefois, à déployer tous ses efforts pour faire face aux aléas de la conjoncture, tout en mettant en œuvre les projets nécessaires à sa croissance et à sa pérennité. La révision de notre politique Marketing, la nouvelle posture opérationnelle visant à accroître notre agilité, et l'intensification de la coordination de nos actions commerciales avec celles des autres entités du Groupe SOGEBANK, font partie de ceux-là.

Je ne terminerai pas mes propos, sans remercier une nouvelle fois l'ensemble des collaborateurs de la SOGEBEL, plus particulièrement, notre Directrice Générale, pour leur importante contribution à la performance de notre Institution.

Mes remerciements vont également à mes collègues du Conseil d'Administration qui ne m'ont jamais marchandé leur concours, en dépit de situations, parfois très stressantes liées à notre condition d'Administrateur.

J'étends mes remerciements à tous les responsables de l'actionnaire principal ainsi qu'à tous les collègues et collaborateurs du Groupe SOGEBANK.

A vous tous, Chers Actionnaires, Chers Collègues du Conseil d'Administration, Chers Collaborateurs, Chers collègues du Groupe SOGEBANK, je formule le vœu d'une Bonne et Heureuse Année 2021, remplie de Paix, de Santé, de Succès et de Sécurité.

Merci



CLAUDE PIERRE-LOUIS
**PRESIDENT DIRECTEUR
GÉNÉRAL**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



DOMINIQUE
BONNEFIL
VICE-PRESIDENT

GAELLE
WULFF
TRESORIER

CLAUDE
PIERRE LOUIS
PRESIDENT DIRECTEUR
GENERAL

SEBASTIEN
DUFORT
SECRETAIRE

VALERIE
MATHON
MEMBRE



COMITÉ DE DIRECTION



DANIEL
MARTIAL
DIRECTEUR
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER

FABIENNE
MIDY
DIRECTEUR
COMMERCIAL

MICA
PIERRE BRUNO
DIRECTEUR
GENERAL

HUGHES
GILBERT
DIRECTEUR
DES OPERATIONS



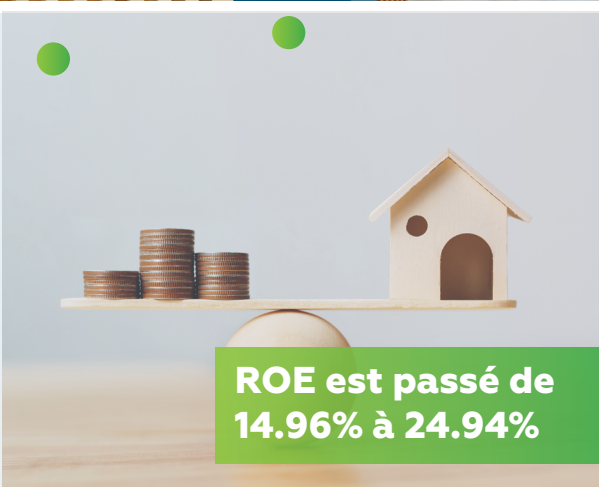
LA SOGEBEL EN 2020



Ouverture d'une succursale au Complexe Evergreen à Pétion Ville



Rénovation succursale Delmas 56



ROE est passé de 14.96% à 24.94%



Les Improductifs passent à 3.91% contre 6.31% en septembre 2019.



Pofit net de HTG 194 MM, supérieur à celui de l'exercice précédent de 80 %.



L'exercice 2019-2020 a été marqué par des tensions politiques, l'insécurité généralisée et surtout par la pandémie mondiale qui présageait un bouleversement de l'économie mondiale.

Nous étions toujours en mode « pays lock » causé par les troubles politiques du début d'exercice quand le COVID19 s'est imposé comme la plus grande menace du siècle.

La BRH a dû comme la plupart des instances de contrôle dans les autres pays prendre des mesures d'urgence pour éviter les projections apocalyptiques annoncées pour le système bancaire. Annulation des frais de retard sur paiement de prêt, moratoire sur le paiement du principal, annulation des frais de SPIH pour encourager les transactions en ligne, injection de devise pour redresser le change, mesures restrictives diverses sur le marché du change, etc.

Haïti a été épargnée contre toute attente des menaces de la pandémie, mais la population continue de faire les frais du phénomène du « kidnapping » qui devient monnaie courante pendant tout l'exercice sous étude.

Le système bancaire se porte en bonne santé et la Sogebel a pu fermer ses livres avec des résultats en nette augmentation par rapport à l'exercice passé et, aussi, supérieurs à nos prévisions budgétaires. L'analyse des chiffres révélera que cette performance repose sur les efforts commerciaux de l'équipe de la Sogebel, l'impact du change qui voit la gourde s'apprécier de 42% et aussi de l'application des normes comptables IFRS16 sur la réévaluation des actifs immobiliers.



SOGEBEL



PERFORMANCE DE LA SOGEBEL



PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Une performance globale en constante amélioration, même en temps de crise.

4.23

MILLIARDS HTG
PORTEFEUILLE NET

11.6%

RENDEMENT
MOYEN PRÊTS

3.91%

TAUX DE CLOTURE
IMPRODUCTIFS

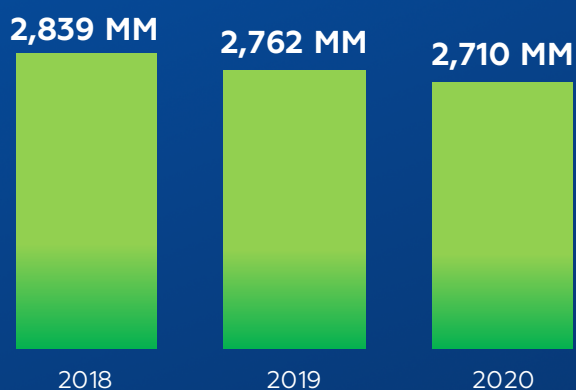
435

MILLIONS HTG
REVENUS INTERÊTS

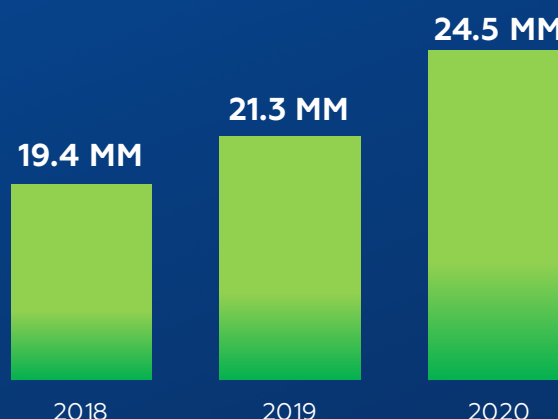
PORTEFEUILLE NET GLOBAL (EN MILLIONS HTG)



PORTEFEUILLE PRÊTS GOURDES



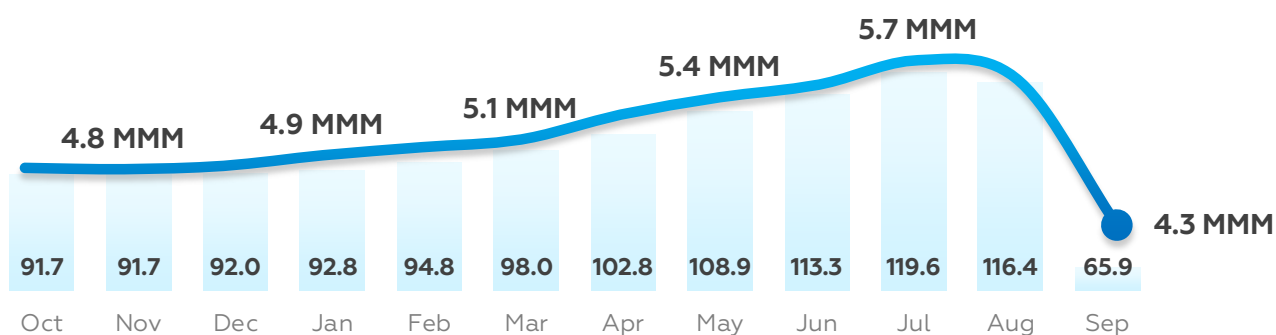
PORTEFEUILLE PRÊTS DOLLARS



Au 30 septembre 2020, le portefeuille de crédit a connu une baisse de 11% passant à HTG 4.3 milliards en 2020 contre HTG 4.9 milliards en 2019. La réduction du portefeuille est en grande partie due à l'effet change; la gourde a connu exceptionnellement une appréciation drastique de 42% passant à HTG 65.9193 contre HTG 93.3162 au 30 septembre 2019.

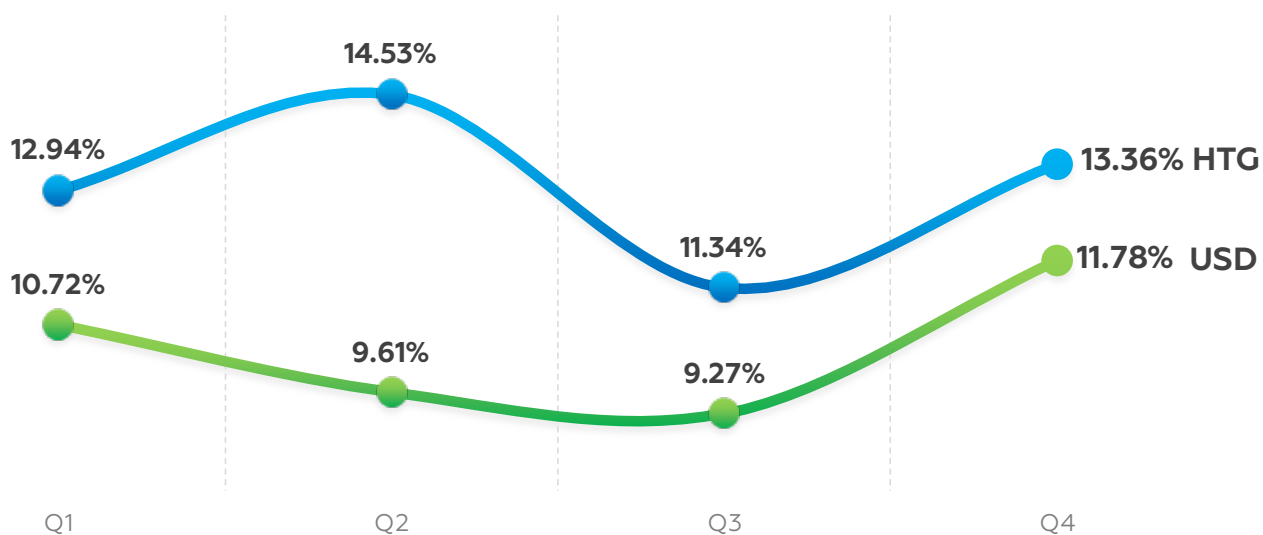
Durant l'exercice sous étude, les décaissements gourdes et dollars totalisent respectivement USD 7.6 millions et HTG319MM contre USD 3.4 millions et HTG 278MM au 30 septembre 2019.

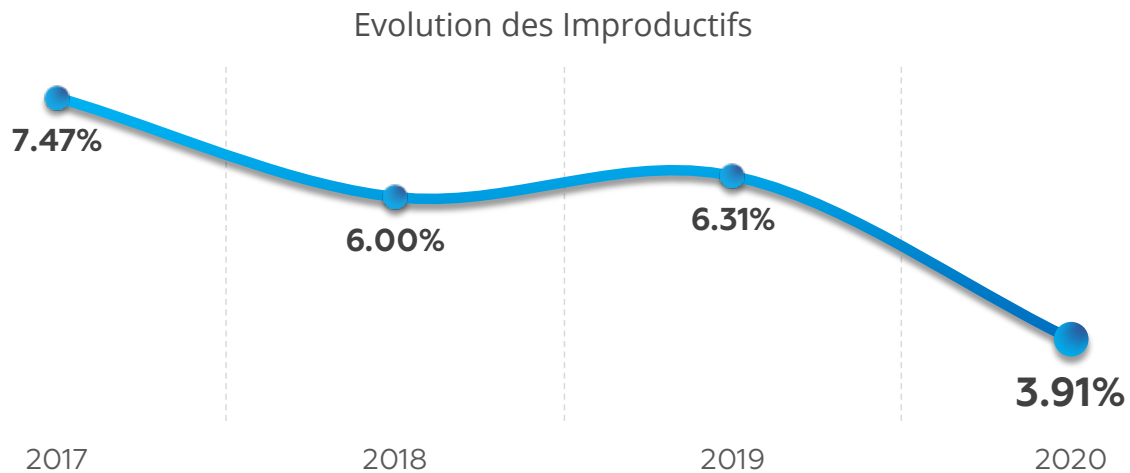
Evolution du Portefeuille Global de Crédit vs Taux de Change



Le rendement moyen du Portefeuille de Crédit a cru progressivement au dernier trimestre dans les monnaies respectives pour cloturer l'exercice à 13.56% pour le portefeuille gourde et 11.78% pour le portefeuille dollar.

Evolution du Rendement moyen Portefeuilles de Crédit





La Direction Commerciale n'a pas ménagé ses efforts afin de contenir le taux des prêts improductifs. Au niveau de l'improductif global de la SOGEBEL, le taux est passé à 3.91% au 30 septembre 2020 comparé à 6.31% au 30 septembre 2019.

La BRH a dû prendre des dispositions spéciales pour soulager les ménages et les entreprises à partir du mois de mars 202. Un délai de grâce de 3 mois leur a été accordé sur le paiement du principal. Ce moratoire a été reconduit au 30 septembre 2020 pour les ménages et au 31 décembre 2020 pour les entreprises.



SOGEBEL

PORTEFEUILLE DE DÉPOTS

Une force commerciale solide, en constante amélioration, à travers les aléas conjoncturels.

4.38
MILLIARDS HTG
DEPOTS TOTAL

+25%
CROISSANCE
DEPOTS EN HTG

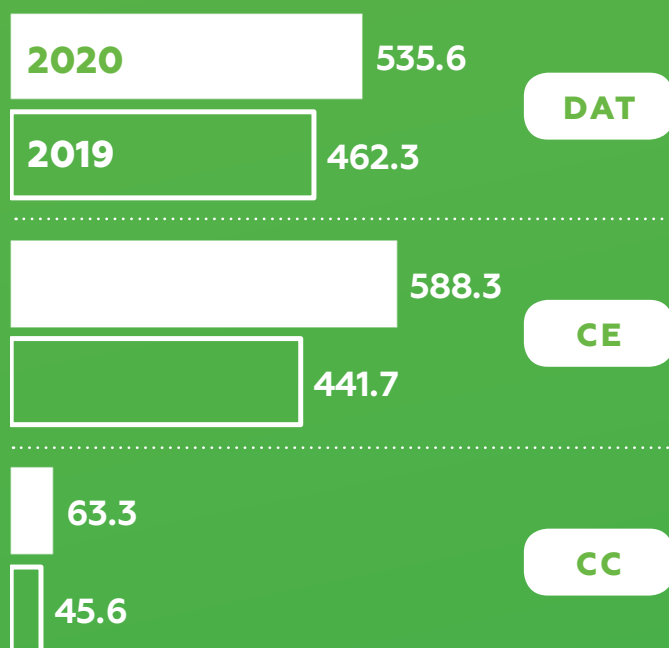
+4%
CROISSANCE
DEPOTS EN USD

71%
DÉPOT VS.
ACTIF TOTAL

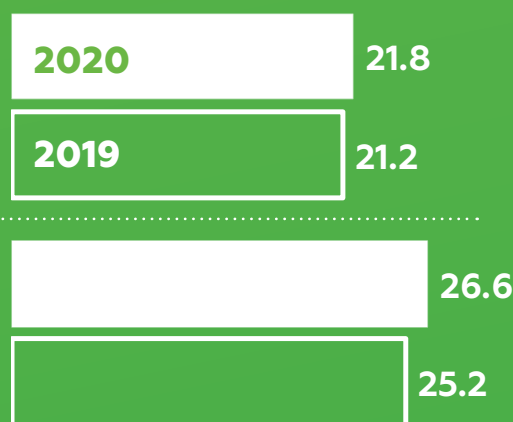
EVOLUTION PORTEFEUILLE DÉPÔT (EN MILLIONS HTG)



DÉPOTS HTG (MM)



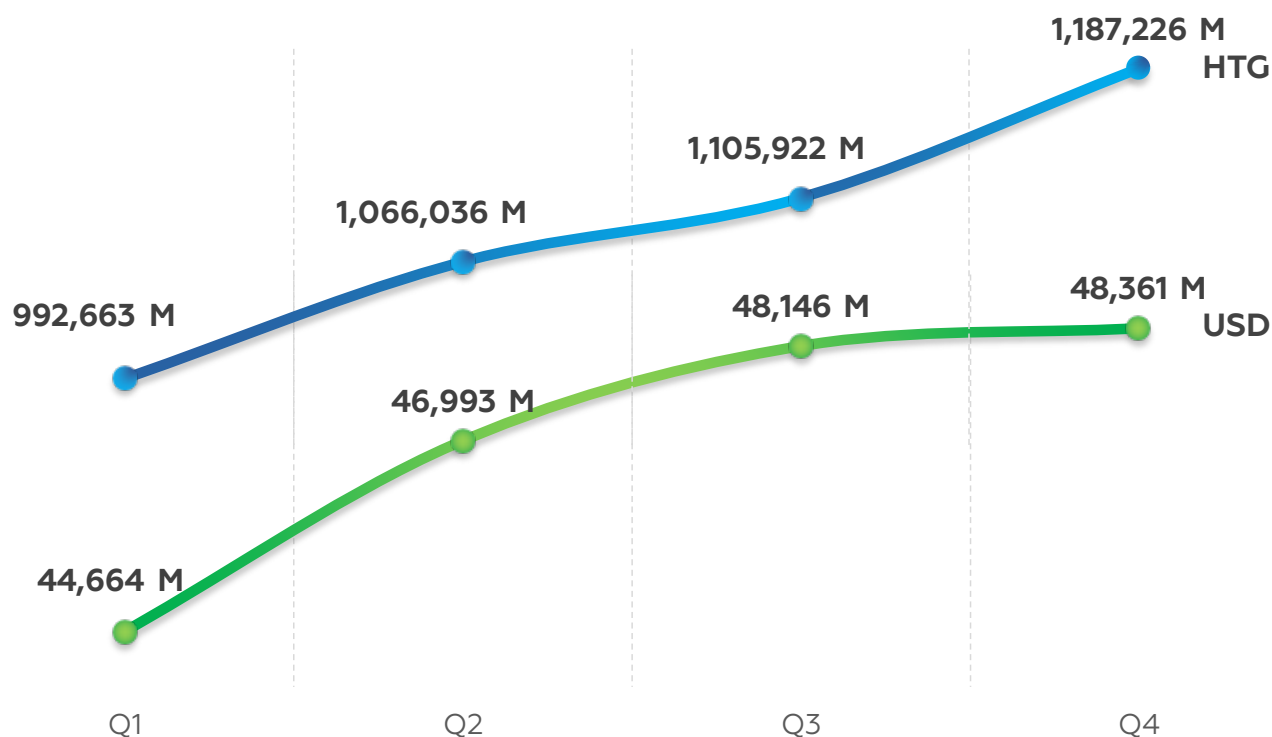
DÉPOTS USD (MM)



Le volume global des dépôts pour cet exercice connaît une baisse passant de G5,278MM pour l'année 2019 à G4,375MM, soit une variation de G903MM (-17.11%). Cette diminution résultante de l'effet de change est due au fait de l'appréciation de la gourde par rapport au dollar.

En effet, une analyse plus poussée nous montre que le portefeuille en gourdes continue sa croissance. .

Evolution des Portefeuilles de dépôts en 2019-2020



De G949.75MM en 2019, les dépôts gourdes ont atteint un volume de G1,188MM soit une augmentation de G238.25MM (25%). Les ressources en dollars sont également en augmentation. De USD 46.38MM en 2019, le portefeuille a cru de USD 1.98MM (4.0%) pour atteindre 48.36MM pour l'exercice écoulé.

La répartition des dépôts se présente comme suit : 27% en gourdes et 73% en dollars.



SOGEBEL

SOMMAIRE FINANCIER

En Millions de Gourdes	2020	2019	2018	2017	2016
Etats des Résultats					
Marge d'intérêts après provisions	404.2	289.5	294.6	285.0	288.7
Autres Revenus	119.2	52.1	72.1	41.8	41.8
Dépenses de Fonctionnement	260.8	223.4	182.8	170.9	168.9
Profit avant Impôts	262.6	118.2	183.8	155.8	161.6
Moins Impôt sur le revenu	68.6	10.4	39.2	37.9	39.5
Résultat Net	194.0	107.8	144.6	117.9	122.2
Bilan					
Actif Total	7,584.5	8,296.4	7,478.1	7,073.3	8,400.8
Liquidités	1,484.6	1,131.4	2,523.5	2,456.7	1,527.6
Autres Actifs	1,875.1	2,423.1	810.1	611.7	2,796.1
Portefeuille de Prêt Net	4,224.8	4,741.9	4,144.5	4,004.9	4,077.1
Dépôt	4,375.2	5,278.1	4,368.8	4,052.2	5,998.1
Autres Passifs	2,364.0	2,307.8	2,378.4	2,358.2	1,767.0
Avoir des Actionnaires	845.5	710.6	731.0	662.9	635.0
Ratios Analytiques					
Rentabilité					
Rendement des Actifs (ROA)	2.44%	1.37%	1.92%	1.52%	1.58%
Rendement des Fonds propres (ROE)	24.94%	14.96%	20.40%	18.17%	20.11%
Capital					
Avoir/Actif Total	11.15%	8.57%	9.77%	9.37%	7.56%
Avoir/Portefeuille	19.33%	14.44%	17.11%	16.56%	15.19%
Ratio Cook	22.09%	12.44%	17.25%	17.46%	10.32%
Portefeuille					
Improductifs/Portefeuille Brut	3.91%	6.31%	6.00%	7.47%	4.37%
Provisions/Improductifs	87.44%	58.1%	50.22%	39.57%	57.20%
Liquidités					
Prêts/Dépôts	99.98%	93.26%	97.81%	98.84%	69.72%
Dépôts/Actif Total	57.69%	63.62%	58.42%	57.29%	71.40%
Effectif					
Effectif Total	71	75	74	73	74
Actif par Employé	106.82	110.62	101.60	96.89	113.52
Actionnaire détenant 5% et plus du capital					
Sogebank	45.51%	45.51%	45.51%	25.51%	25.51%
Sogefac	--	--	--	20.00%	20.00%



PRÊT **MULTI-USAGE**

Votre hypothèque vous permet bien plus!

GESTION FINANCIÈRE

La Sogebel a réalisé pour l'exercice, un profit net de HTG 194 millions, supérieur à celui de l'exercice précédent de 80 %.

<i>En Millions de Gourdes</i>	2020	2019	2018	2017
Revenus d'intérêts	435.3	309.3	295.1	305
Provisions Creances Douteuses	31.0	19.8	0.5	20
Autres Revenus	119.2	52.1	72.1	41.8
Dépenses de Fonctionnement	260.8	223.4	182.8	170.9
Profit avant Impôts	262.6	118.2	183.8	155.8
Moins Impôt sur le revenu	68.6	10.4	39.2	37.9
Résultat Net	194.0	107.8	144.6	117.9

LE PRODUIT NET BANCAIRE

L'exercice de comparaison des deux périodes donne les résultats suivants en ce qui a trait à l'analyse des divers éléments constituant le Produit Net Bancaire :

Revenus d'intérêts

Avec une hausse des revenus d'intérêts nets de 40.7%, la marge nette d'intérêts après provision a aussi augmenté dans le même ordre soit 40% malgré une augmentation de la provision pour pertes sur prêts de 56.6%. Cela est dû à une augmentation des intérêts sur prêts de HTG 65 millions et une baisse des intérêts débiteurs de HTG 69.4 millions. Notons aussi la diminution des intérêts sur placements de 45% par rapport à l'exercice précédent.

Gain de change

Le gain de change a varié positivement passant de HTG 21.3 millions de gourdes à HTG 45.8 millions accusant une hausse de 115 %. Ceci est dû en grande partie la conséquence de l'application des nouvelles normes IFRS16 relatives aux contrats de location qui a dégagé un gain de change d'environ HTG 25 millions.

Commissions

Les commissions, plus(moins) value sur placements, autres revenus et dépenses associées ont connu une hausse de HTG 42.6 millions.

Provisions pour pertes

La provision pour pertes de crédit attendues a connu une nette hausse par rapport à l'exercice précédent passant de HTG 19.8 millions à HTG 31 millions, suite à la constitution de provision à titre de préservation du portefeuille face à des incertitudes économiques et l'application des normes IFRS 9 sur les actifs financiers

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont affiché une croissance de 16.7% alors que le taux d'inflation au cours de l'exercice de se situe autour de 24%, augmentation qui s'étale sur toutes les rubriques. Les salaires et frais du personnel ont subi une hausse de 20% principalement à cause de nouveaux recrutements. Les frais locaux matériel et mobilier ont subi une hausse de 23% avec l'ouverture de la succursale logée au complexe Evergreen et l'application des nouvelles normes IFRS 16 concernant les contrats de location. Aussi, l'amortissement a connu une hausse de 23% par rapport à l'exercice antérieur suite à l'acquisition de matériels et d'équipements pour l'ouverture de la nouvelle succursale.

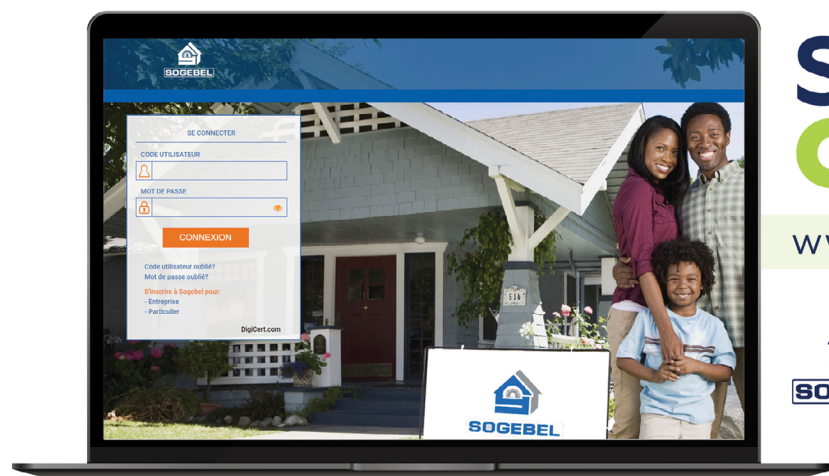
Le ratio FG/PNB a connu une amélioration significative passant de 65.42% à 50% à cause de la hausse du PNB.



EVOLUTION DU BILAN

En Millions de Gourdes

	2020	VAR	2019	2018	2017
Actif Total	7,585	-711	8,296	7,478	7,073
Liquidités	1,485	+354	1,131	2,524	2,457
Autres Actifs	1,875	-548	2,423	762	612
Portefeuille Prêt Net	4,225	-517	4,742	4,192	4,005
Dépôt	4,375	-903	5,278	4,369	4,052
Autres Passifs	2,364	+56	2,308	2,378	2,358
Fonds Propres	846	+135	711	731	663



SOGEBEL ONLINE

www1.sogebelonline.com



Toutes vos
transactions
usuelles en
quelques clics!

RENTABILITÉ

Le recours aux éléments permettant de mesurer la rentabilité se présente comme suit :

- o Le profit net est passé de HTG 107.8 MM à HTG 194 MM soit une hausse de 80 % ;
- o Le ROA est passé de 1.37% à 2.44%, soit une hausse de 78.10% ;
- o Le ROE est passé de 14.96% à 24.94%, soit une hausse de 66.71% ;
- o Le Ratio Cook est passé de 12.44% à 22.09% soit une augmentation de 77.57%

La hausse du résultat net par rapport à l'exercice précédent explique que les différents ratios de résultat sont aussi à la hausse.

Rentabilité	2020	2019	2018
Profit avant Impôt	262, 601,322	118, 153,379	183, 802,038
Avoir des Actionnaires	845, 452,187	710, 553,054	730, 961,050
Résultat par action	323.39	179.38	321.38
Valeur de l'action	1,409.10	1,184.26	1,461.92

LIQUIDITÉ & PLACEMENTS

En 2020, les comptes de placements productifs d'intérêts ont rapporté des revenus de HTG 18.5.4 MM comparativement à HTG 27MM en 2019 soit une diminution de 31 %.

Les disponibilités ont été réduites considérablement pour diminuer les avances consenties par la maison mère dont les coûts devenaient de plus en plus élevés. Et, de plus les Placements PSUGO auprès de la BRH ont échoué au cours de l'exercice.

CAPITAL ET AVOIR DES ACTIONNAIRES

Le Capital libéré de la Sogebel est de 300 millions de gourdes réparti en 600,000 actions libérées.

Il est à noter l'augmentation de la réserve sur Biens Hors Exploitation ayant augmenté de HTG 25.5 MM pouvant être récupérée au cours des exercices futurs si les ventes des dits biens ont lieu au moins avec un minimum de surplus.

Les réserves légales ont augmenté de 117.36% suite à la comptabilisation de HTG 26.3 MM représentant 10% du profit de l'exercice. Le montant de la réserve générale pour perte sur prêts a été renversé. Les réserves de réévaluation terrain et immeuble sont en hausse de HTG 14 MM suite aux réévaluations des Bâtisses.

L'Avoir des Actionnaires a connu une hausse de 19% cette année passant de HTG 710.6 MM à HTG 845.5 MM dans la composition suivante :

Avoir des Actionnaires	2020	2019	% var
Capital-actions libéré	300.000.000	300.000.000	0.00
Bénéfices non répartis	242,949,460	148,947,773	+63.11
Réserve générale pour perte sur prêts	0	24,788,511	-100.00
Réserve légale	48,636 ,394	22,376,262	+117.36
Réserve de réévaluation - terrain et immeuble	116,595,923	102,646,475	+13.59
Réserve biens hors exploitation	137,270,410	111,794,031	+22.79
TOTAL	845,452,187	710,553,054	+19.00



ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Les vérificateurs indépendants

Mérové-Pierre et Associés

Cabinet d'Experts Comptables

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

États Financiers

30 septembre 2020

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)
TABLE DES MATIÈRES
30 septembre 2020

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables	1-3
États financiers	
Bilans	4
États du Résultat Net	5
États du Résultat Global	6
États de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires	7-8
États des Flux de Trésorerie	9
Notes aux états financiers	
Note 1 Organisation	10
Note 2 Base de préparation des états financiers	10-12
Note 3 Principales conventions comptables	12-27
Note 4 Gestion des risques	28-37
Note 5 Liquidités	37-38
Note 6 Obligations du Trésor, net	38-39
Note 7 Placements locaux, net	39-41
Note 8 Contrats à terme de devises	42
Note 9 Prêts, net	43-48
Note 10 Immobilisations, net	49-50
Note 11 Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	51-52
Note 12 Biens immobiliers hors exploitation	53-55
Note 13 Autres éléments d'actif, net	56
Note 14 Dépôts	57-58
Note 15 Emprunts	59-60
Note 16 Autres éléments de passif	60-61
Note 17 Dettes subordonnées	61-62
Note 18 Capital-actions	62-63
Note 19 Incidence de l'adoption de IFRS 9	63
Note 20 Dotations aux pertes de crédit	64
Note 21 Salaires et autres frais de personnel	64
Note 22 Impôts sur le revenu	65-66
Note 23 Engagements et passif éventuel	67-68
Note 24 Transactions avec les sociétés affiliées et les sociétés apparentées	68-69

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque
d'Épargne et de Logement, S.A. (SOGEBEL)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement, S.A. (SOGEBEL) comprenant le bilan au 30 septembre 2020 et les états du résultat net, du résultat global, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de SOGEBEL au 30 septembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Dans le cadre de la préparation des états financiers, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;



Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque
d'Épargne et de Logement, S.A. (SOGEBEL)
Page 3

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts-Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, rue Lechaud, Bourdon

Port-au-Prince, Haïti

Le 27 novembre 2020

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)

Bilans

30 septembre 2020 et 2019

(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

	Notes	2020	2019
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 1,484,638,650	1,131,384,969
OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	6	-	20,729,133
PLACEMENTS LOCAUX, NET	7	478,572,962	942,489,018
CONTRATS À TERME DE DEVISES	8	576,669,556	833,522,184
PRÊTS	9	4,374,261,124	4,922,584,635
Provision pour pertes de crédit attendues		(149,416,323)	(180,694,854)
PRÊTS, NET		4,224,844,801	4,741,889,781
IMMOBILISATIONS, NET	10	284,430,096	255,238,516
AUTRES			
Actifs au titre de droits d'utilisation	11	106,652,374	-
Biens immobiliers hors exploitation	12	400,205,745	332,642,939
Autres éléments d'actif, net	13	28,511,132	38,534,642
		535,369,251	371,177,581
TOTAL ACTIF		G 7,584,525,316	8,296,431,182
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	14	4,375,153,654	5,278,109,946
AUTRES			
Contrats à terme de devises	8	814,425,365	870,432,191
Emprunts	15	949,555,717	1,153,040,598
Obligations locatives	11	72,928,987	-
Autres éléments de passif	16	361,395,016	247,295,385
		2,198,305,085	2,270,768,174
DETTES SUBORDONNÉES	17	165,614,390	37,000,000
TOTAL PASSIF		6,739,073,129	7,585,878,120
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	18	300,000,000	300,000,000
Bénéfices non répartis		242,949,460	148,947,773
Réserve légale		48,636,394	22,376,262
Réserve générale pour pertes sur prêts		-	24,788,521
Réserve de réévaluation - terrain et immeuble		116,595,923	102,646,475
Réserve biens hors exploitation		137,270,410	111,794,031
TOTAL AVOIR DES ACTIONNAIRES		845,452,187	710,553,062
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		G 7,584,525,316	8,296,431,182

Les notes aux états financiers font partie des présents états.

Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)
États du Résultat Net
Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019
(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

	Notes	2020	2019
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	593,494,963	528,537,494
Placements et autres		<u>18,542,332</u>	<u>26,968,079</u>
		612,037,295	555,505,573
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		90,565,755	67,122,822
Emprunts, dettes subordonnées et autres		<u>86,228,488</u>	<u>179,098,185</u>
		176,794,243	246,221,007
REVENUS D'INTÉRÊTS, NET		435,243,052	309,284,566
Dotation aux pertes de crédit	20	<u>(31,045,305)</u>	<u>(19,813,900)</u>
		404,197,747	289,470,666
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Gain de change		45,812,195	21,304,446
Plus (moins) valeur sur placements	12	32,990,119	(1,221,855)
Commissions		25,566,338	18,517,153
Frais d'opérations		(3,017,961)	(4,872,830)
Autres		<u>17,810,653</u>	<u>18,338,313</u>
		119,161,344	52,065,227
REVENUS D'INTÉRÊTS, NET ET AUTRES REVENUS		523,359,091	341,535,893
FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS			
Salaires et autres frais de personnel	21	137,013,867	114,324,526
Frais de locaux, matériel et mobilier		36,428,586	29,673,370
Amortissement - immobilisations	10	17,368,649	14,175,374
Autres dépenses de fonctionnement		<u>69,946,667</u>	<u>65,209,244</u>
		260,757,769	223,382,514
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU		262,601,322	118,153,379
IMPÔTS SUR LE REVENU	22	68,563,374	10,370,230
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	G	194,037,948	107,783,149
Résultat net par action équivalente de capital libéré	G	323.39	195.96

Les notes aux états financiers font partie des présents états.

Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)
États du Résultat Global
Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019
(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

	Notes	2020	2019
Résultat net de l'exercice	G	194,037,948	107,783,149
Éléments du résultat global			
Excédent de réévaluation du terrain et de l'immeuble	10	22,658,823	-
Effet de l'impôt sur le revenu	22	(6,797,646)	-
Excédent net de réévaluation du terrain et de l'immeuble		15,861,177	-
Résultat global		209,899,125	107,783,149
Résultat étendu par action équivalente de capital libéré	G	349.83	195.96

Les notes aux états financiers font partie des présents états.

Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)

État de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires

Exercice terminé le 30 septembre 2019

(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

		Capital- actions libéré	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation – terrain et immeuble	Réserve biens hors exploitation	Total
Solde au 30 septembre 2018	G	250,000,000	182,974,512	55,560,925	46,450,000	106,423,542	89,552,071	730,961,050
<i>Incidence de l'adoption, de IFRS 9</i>								
Provision pour pertes de crédit attendues (note 19)		-	(15,691,137)	-	-	-	-	(15,691,137)
Virement de la réserve générale pour perte sur prêts		-	13,181,130	-	(13,181,130)	-	-	-
Incidence nette		-	(2,510,007)	-	(13,181,130)	-	-	(15,691,137)
Solde au 30 septembre 2018 (redressé)	G	250,000,000	180,464,505	55,560,925	33,268,870	106,423,542	89,552,071	715,269,913
Résultat net de l'exercice		-	107,783,149	-	-	-	-	107,783,149
<i>Autres éléments:</i>								
Virement à la réserve légale		-	(11,815,337)	11,815,337	-	-	-	-
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts		-	8,480,349	-	(8,480,349)	-	-	-
Virement de la réserve de réévaluation – terrain et immeuble		-	3,777,067	-	-	(3,777,067)	-	-
Virement à la réserve biens hors exploitation		-	(22,241,960)	-	-	-	22,241,960	-
Total		-	85,983,268	11,815,337	(8,480,349)	(3,777,067)	22,241,960	107,783,149
<i>Transactions avec les actionnaires</i>								
Dividendes en espèces		-	(112,500,000)	-	-	-	-	(112,500,000)
Virement au capital - actions		50,000,000	(5,000,000)	(45,000,000)	-	-	-	-
Total		50,000,000	(117,500,000)	(45,000,000)	-	-	-	(112,500,000)
Solde au 30 septembre 2019	G	300,000,000	148,947,773	22,376,262	24,788,521	102,646,475	111,794,031	710,553,062

Les notes aux états financiers font partie des présents états.

Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)

État de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires

Exercice terminé le 30 septembre 2020

(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

		Capital- actions libéré	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation – terrain et immeuble	Réserve biens hors exploitation	Total
Solde au 30 septembre 2019	G	300,000,000	148,947,773	22,376,262	24,788,521	102,646,475	111,794,031	710,553,062
Résultat net de l'exercice		-	194,037,948	-	-	-	-	194,037,948
<i>Autres éléments:</i>								
Virement à la réserve légale		-	(26,260,132)	26,260,132	-	-	-	-
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts		-	24,788,521	-	(24,788,521)	-	-	-
Virement de la réserve de réévaluation – terrain et immeuble		-	1,911,729	-	-	(1,911,729)	-	-
Virement à la réserve biens hors exploitation		-	(25,476,379)	-	-	-	25,476,379	-
Réévaluation de l'exercice, net d'impôts		-	-	-	-	15,861,177	-	15,861,177
Total		-	169,001,687	26,260,132	(24,788,521)	13,949,448	25,476,379	209,899,125
<i>Transactions avec les actionnaires</i>								
Dividendes en espèces		-	(75,000,000)	-	-	-	-	(75,000,000)
Total								
Solde au 30 septembre 2020	G	300,000,000	242,949,460	48,636,394	-	116,595,923	137,270,410	845,452,187

Les notes aux états financiers font partie des présents états.

Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)

États des Flux de Trésorerie

Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

	Notes	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	194,037,948	107,783,149
<i>Éléments de conciliation du résultat net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Dotations aux pertes de crédit	20	31,045,305	19,813,900
Amortissement des immobilisations	10	17,368,649	14,175,374
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11	9,982,621	-
Effet de change sur les contrats en dollars US	11	(32,965,118)	-
Intérêts sur obligations locatives	11	5,451,297	-
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues sur prêts en dollars US	9	(31,017,753)	21,461,259
Gain sur cession d'immobilisations	10	-	1,380,191
Gain sur dispositions de biens hors exploitation	12	(5,044,985)	1,221,855
Plus-value sur réévaluation biens immobiliers		(32,990,114)	-
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif liés aux activités d'exploitation:</i>			
Diminution des obligations du Trésor		20,729,133	52,976,243
Diminution (augmentation) des placements locaux, net		461,647,071	(841,224,451)
Augmentation des contrats à terme devises, net		200,845,802	17,751,205
Encaissements (décaissements) de prêts, net		518,625,850	(604,143,195)
Produit des biens hors exploitation vendus		5,044,985	-
Paiement des obligations locatives	11	(15,950,272)	-
Additions aux biens immobiliers hors exploitation	12	(17,771,868)	(37,079,835)
(Diminution) augmentation nette des dépôts		(902,956,292)	909,345,354
Diminution des emprunts		(203,484,881)	(835,155,546)
Augmentation des dettes subordonnées		128,614,390	-
Impôts sur le revenu payés		(15,899,357)	(25,030,774)
Variations des autres éléments d'actif et de passif		133,643,495	(29,818,280)
Liquidités provenant (utilisées dans) des activités d'exploitation		468,955,906	(1,226,543,551)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	10	(40,702,225)	(53,107,509)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(40,702,225)	(53,107,509)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Paiement de dividendes en espèces		(75,000,000)	(112,500,000)
Liquidités utilisées dans des activités de financement		(75,000,000)	(112,500,000)
Augmentation (diminution) nette des liquidités		353,253,681	(1,392,151,060)
Liquidités au début de l'exercice		1,377,979,730	1,750,781,995
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		(246,594,761)	772,754,034
Liquidités à la fin de l'exercice	5	G 1,484,638,650	1,131,384,969

Les notes aux états financiers font partie des présents états.

Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(1) ORGANISATION

Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement, S.A. (SOGEBEL) est une société anonyme formée le 24 mai 1988 dans le cadre de la loi du 4 juillet 1984 sur les Banques d'Épargne et de Logement. Elle a reçu l'autorisation de fonctionner par arrêté présidentiel le 1er septembre 1988. Le siège social de SOGEBEL est situé au Boulevard Toussaint Louverture, Route de l'Aéroport.

L'objectif principal de SOGEBEL est la mobilisation de l'épargne nationale ou étrangère en vue de l'octroi de prêts à court, moyen et long terme, devant servir à l'acquisition, la construction ou la restauration d'immeubles à usage résidentiel, commercial et industriel, à caractère social, et à la réalisation d'opérations immobilières.

Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) détient directement 45.5% du capital-actions de SOGEBEL, représentant la totalité des actions de classe "A", et 5.5% des actions de classe "B". Ces pourcentages d'actions confèrent à SOGEBANK, **77.15%** des droits de vote.

Les sociétés du Groupe Sogebank affiliées à SOGEBEL sont:

- Société Générale Haïtienne de Factoring, S.A. (SOGEFAC)
- Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit, S.A. (SOGECARTE)
- Société Générale de Solidarité, S.A. (SOGESOL)
- Société Générale Haïtienne de Transfert, S.A. (SOGEXPRESS)
- Société Générale Haïtienne d'Assurances (SOGÉASSURANCE)
- Banque Intercontinentale de Commerce S.A. (BIDC).

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers

Les états financiers ci-joints de SOGEBEL ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 27 janvier 2021.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(b) Base d'évaluation

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments de capitaux propres dans les placements locaux (**note 7**), du terrain et de l'immeuble (**note 10**) et des placements en immobilier inclus dans les biens immobiliers hors exploitation (**note 12**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

La méthode utilisée pour mesurer la juste valeur est reflétée aux notes **3 (c), (e), (h) et (j)**.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers ci-joints sont présentés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle de la Banque.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Note 6	Obligations du Trésor, net
Note 7	Placements locaux, net
Note 8	Contrats à terme de devises
Note 9	Prêts, net
Note 10	Immobilisations, net
Note 11	Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives
Note 12	Biens immobiliers hors exploitation
Note 13	Autres éléments d'actif, net.

De l'avis de la Direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(e) Covid-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que la Covid-19 avait atteint le stade de pandémie mondiale. En raison de l'incertitude accrue résultant de la nature sans précédent de la pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. La comptabilisation des pertes de crédit attendues est particulièrement difficile compte tenu des circonstances actuelles et nécessite des jugements importants. Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective et repose sur une approche de pondération probabiliste.

L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique. En cette période de forte incertitude économique, il est très difficile de prévoir les événements et les données d'ordre macroéconomique qui sont à la base des calculs de perte de crédit attendue. La Société exerce un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les pertes de crédit attendues lorsqu'il devient évident que des facteurs de risque et des informations connues ou attendues n'ont pas été prises en compte dans le processus initial d'évaluation des pertes de crédit.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés dans les états financiers ci-joints.

En date du 1^{er} octobre 2018, la Banque a adopté :

- Le volet de dépréciation des actifs financiers découlant de l'application des dispositions de **IFRS 9**. Comme il est permis par les dispositions transitoires de IFRS 9, la Banque n'a pas retraité les états financiers comparatifs. Cette incidence est reportée aux bénéfices non répartis (**note 19**).
- **IFRS 15** (Produit des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients). L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers.

En date du 1^{er} octobre 2019, la Banque a adopté **IFRS 16**, (contrats de location) en utilisant la méthode rétrospective modifiée qui permet de ne pas retraiter les états financiers. Selon cette méthode, à la date de la comptabilisation initiale :

- Les actifs au titre de droits d'utilisation équivalent aux montants des obligations locatives plus les coûts directs initiaux du preneur, plus les frais payés d'avance.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

- Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, en utilisant le taux marginal d'emprunt en gourdes et / ou en dollars en fonction de la monnaie respective du contrat.
- Les contrats avec une durée résiduelle inférieure à 12 mois, ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une obligation. Les paiements de loyers y relatifs sont comptabilisés directement à l'état du résultat net.
- Les contrats inférieurs à US 5,000 dollars ou l'équivalent en gourdes de G 495,000, sur une base individuelle, ne sont pas pris en considération.

Les incidences de l'adoption d'**IFRS 16** sur la situation financière au 1^{er} octobre 2019 sont décrites à la **note 11**.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état du résultat net.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état du résultat net.

(b) Dépréciation des actifs financiers

En accord avec les exigences de **IFRS 9**, la Banque applique depuis le 1^{er} octobre 2018 une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créances comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que pour tous les hors bilan reflétés au coût amorti.

Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas sujets à dépréciation.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon **IFRS 9** est basée sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général, qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs.
- La durée de vie des facilités de crédit.
- L'intégration de certaines informations prospectives.
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques, telles que l'inflation, le taux de change de la gourde par rapport au dollar US, les taux d'intérêts et le Produit Intérieur Brut).
- Les incidences anticipées liées à la crise du Covid-19, à partir de l'exercice 2020.

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque en termes de risques de crédit et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les ajustements requis pour l'application de **IFRS 9** par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans le compte de réserve (**note 3 n**).

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit (moins de 31 jours de retard). Les obligations du Trésor (**note 6**), les placements locaux au coût amorti (**note 7**), les prêts (**note 9**), les actifs financiers dans les autres éléments d'actif (**note 13**) et les engagements hors bilan (**note 23**) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

Phase 2 Les actifs financiers précités, pour lesquels il y a une détérioration du crédit importante depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-90 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées sur la durée des actifs financiers.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Phase 3 Les actifs financiers précités qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (plus de 90 jours de retard) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont aussi comptabilisées pour la durée des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels l'institution a épuisé tous les recours légaux et autres, sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation du risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet instrument à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représente le pourcentage non sécurisé de l'ECD; elle prend en considération le montant net des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit sur les actifs financiers sont comptabilisées dans les dotations aux pertes de crédit à l'état du résultat net (**note 20**).

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

c) Détermination de la juste valeur

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet. Elle comporte trois niveaux.

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1** qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs, pour des actifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Les données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur, seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La Norme **IFRS 13** considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activité les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé pour la transaction en question en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives (**Niveau 2**).

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH en couverture des réserves, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande et les effets en compensation.

(e) Placements

À leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net selon les catégories définies par **IFRS 9**.

*i) **Au coût amorti.*** Ces placements sont composés des instruments de créances suivants : obligations du Trésor (**note 6**), dépôt à terme, obligations dans des sociétés privées locales (**note 7**) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ils sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif; les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de leur vente sont imputés à l'état du résultat net de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

*ii) **Juste valeur par le biais du résultat net.*** Ces placements consistent en des instruments de capitaux propres dans des sociétés privées locales (**note 7**) qui sont comptabilisés à leur juste de valeur, par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values. Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état du résultat net ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les prêts non productifs comprennent les prêts en défaut de paiement avec 90 jours de retard et plus. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Au 30 septembre 2020, les prêts avec moratoire, sont ceux qui ont reçu un moratoire sur le remboursement du principal jusqu'au 31 décembre 2020, en accord avec les dispositions prises pendant la crise du Covid-19 par la Banque Centrale (Circulaire no. 115-1). Ces prêts respectent les modalités de paiements d'intérêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Lorsque les modifications de ces modalités n'ont pas d'incidence importante sur les flux de trésorerie contractuels, le prêt restructuré n'est pas décomptabilisé. Le risque de défaillance selon les modalités modifiées est comparé au risque de défaillance selon les modalités contractuelles initiales pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Lorsque la modification des modalités entraîne la décomptabilisation du prêt et la comptabilisation d'un nouveau prêt, la date de modification devient la date de comptabilisation initiale du nouveau prêt pour l'application du modèle de dépréciation. Ce traitement peut engendrer un gain ou une perte sur la décomptabilisation.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues établie au bilan lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement aux résultats.

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date, conformément à ce qui est décrit à la **note 3b**.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Prêts (suite)

Les pertes de crédit attendues apparaissant à l'état du résultat net représentent la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations, des transferts entre phases et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes de crédit attendues reflétées au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires **(3 n)**.

(g) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Les contrats de location sont comptabilisés en accord avec les prescrits de **IFRS 16** à partir du 1^{er} octobre 2019.

À la comptabilisation initiale, la Banque enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location relatifs aux propriétés louées en accord avec **IFRS 16**.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative, augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur, plus une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent moins tout avantage incitatif à la location reçue. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Banque et est amorti sur une base linéaire, sur la plus courte période entre la durée de vie utile de l'actif sous-jacent et de la durée probable anticipée du contrat de location.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début, en utilisant le taux d'emprunt marginal. Ce passif monétaire est exprimé en la monnaie de contrat de location y relatif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Banque modifie son évaluation relative à l'exercice de l'option de renouvellement ou de résiliation. L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré au résultat net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Dans le cas des contrats variables, qui sont exprimés en fonction d'un indice, comme le taux de change, la variation de prix (l'effet de l'indexation) est capitalisée à l'actif et est amortie sur la durée restante de l'actif au titre de droits d'utilisation.

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif relative aux obligations locatives sont comptabilisés au poste frais locaux, matériel et mobilier à l'état du résultat net.

La comptabilisation des contrats de location selon **IFRS 16**, implique du jugement et requiert de la Banque l'application d'hypothèses et d'estimations, pour déterminer:

- Que le taux d'intérêt approprié soit utilisé pour actualiser les obligations locatives.
- Que la durée des contrats de location soit adéquate. Pour ceci, la Banque doit évaluer si elle a une certitude raisonnable que l'option de renouvellement ou de résiliation de contrat sera exercée, en tenant compte de certains aspects comme : les modalités du contrat, la nature et la location du bien, l'existence d'améliorations locatives importantes, la disponibilité de solutions alternatives pour se localiser dans la même zone.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)

Méthode applicable avant le 1^{er} octobre 2019

Les paiements de loyers relatifs aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisés sur une base linéaire à titre de dépenses de loyers à l'état du résultat net.

(h) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception du terrain et de l'immeuble qui sont présentés à leur juste valeur conformément au traitement permis par IAS 16.

À l'exception du terrain, des aménagements et améliorations locatives ainsi que des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les aménagements et améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée de vie ou la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimable à partir du moment où ils seront prêts à être mis en utilisation.

La juste valeur du terrain et de l'immeuble a été déterminée à partir d'évaluations d'experts indépendants en immobilier en date du 30 septembre 2020. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux justes valeurs ainsi déterminées. L'effet de réévaluation a été comptabilisé net des impôts reportés y relatifs à un poste distinct de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires **(3 o)**. La nouvelle durée de vie de l'immeuble a été estimée à 25 ans et il est amorti linéairement en prenant en considération une valeur résiduelle de 10 % de sa juste valeur.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Immobilisations (suite)

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont:

Immeuble	4%
Équipement, matériel et mobilier	10% - 20%
Matériel roulant	25%
Matériel et équipement informatique	20%
Aménagements et améliorations locatives	10% - 33%
Logiciels informatiques	20%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés au résultat net. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative, reflétée à la réserve de réévaluation, est virée aux bénéfices non répartis.

(i) Propriétés détenues pour revente

Conformément à **IFRS 5**, les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs, en compensation des montants dus incluant les soldes de prêts, des intérêts à recevoir et des frais déboursés par la Banque à des fins de reprise. Elles sont comptabilisées à la juste valeur estimative.

La Banque a établi un programme actif de vente selon lequel ces propriétés devraient être activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque.

Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Propriétés détenues pour revente (suite)

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente selon les modalités décrites à la **note (3 p)** et est comptabilisée au poste de réserve biens hors exploitation, à l'état de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(j) Placements en immobilier

Les placements en immobilier, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que ces biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces terrains et immeubles sont gardés à leur juste valeur et ne sont pas amortis conformément au traitement permis par **IAS 40**. Les justes valeurs sont revues à la fin de chaque exercice à partir d'expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état du résultat net.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état du résultat net.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les placements en immobilier selon les modalités décrites à la **note (3 p)** et est comptabilisée au poste de réserve biens hors exploitation, à l'état de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(k) Dépôts, emprunts et dettes subordonnées

Les dépôts, emprunts et les dettes subordonnées constituent des passifs financiers qui sont initialement mesurés à leur juste valeur, net des coûts des transactions directement attribuables à l'émission de ces instruments, et comptabilisés ensuite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêts effectif. La juste valeur de ces passifs financiers est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés au poste frais d'intérêts de l'état du résultat net.

(l) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires contre les bénéfices non répartis.

(m) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré. En accord avec la Banque Centrale, ce poste est réduit également dans le cadre de l'augmentation de capital-actions, tel qu'autorisé par le Conseil d'Administration de la Banque.

(n) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale par rapport aux provisions calculées selon la Norme Internationale **IFRS 9**. Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(o) Réserve de réévaluation – terrain et immeuble en exploitation

L'excédent de réévaluation, net des impôts reportés y relatifs, résultant de la réévaluation du terrain et de l'immeuble en exploitation est reflété au poste de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires. Sur une base annuelle, un montant correspondant à la différence entre l'amortissement calculé selon la valeur réévaluée des immeubles et l'amortissement calculé selon le coût original, est viré aux bénéfices non répartis.

Toute moins-value résultant de la réévaluation du terrain ou de l'immeuble est enregistrée directement comme une dépense à l'état du résultat net à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même immeuble antérieurement réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires. Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul de Fonds Propres Règlementaires.

(p) Réserve biens hors exploitation

Le poste de réserve biens hors exploitation est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur les biens immobiliers hors exploitation en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées comme suit:

- À la réception, 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi,
- Annuellement, 20% de la valeur inscrite des biens adjudgés ou reçus en dation de paiement, non vendus après un délai de deux ans, jusqu'à 100% de la valeur inscrite. Cette addition au niveau de la réserve est applicable depuis le 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189 de la Loi bancaire.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose de biens immobiliers hors exploitation, les réserves déjà constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(q) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts et les placements, et les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts et les dettes subordonnées.

(r) Commissions

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état du résultat net lorsque les services sont rendus.

(s) Impôts sur le revenu

Conformément à IAS no. 12, les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés. La dépense d'impôts est enregistrée à l'état du résultat net excepté lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires. Dans ce cas, l'effet de l'impôt y relatif est également imputé à l'avoir des actionnaires et à l'état du résultat global.

Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires, ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la Banque.

Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif ou de passif.

La Banque a comptabilisé aux autres éléments de passif, l'impôt reporté résultant de la réévaluation du terrain et de l'immeuble, qui est amorti annuellement sur la durée de vie de l'immeuble réévalué ; l'impôt reporté sur la plus-value des placements immobiliers – Groupe, à cause de l'aspect plus permanent qui sera renversé à la disposition de ces placements; l'impôt reporté relatif à la juste valeur des instruments de capitaux propres qui sera renversé lors de la disposition de ces instruments, et l'impôt reporté relatif aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives qui est amorti annuellement sur la durée des contrats.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(t) Réserve statutaires

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques d'épargne et de logement doivent garder à la Banque Centrale des réserves obligatoires totalisant, au 30 septembre 2020, 28.5% sur les passifs en gourdes, et 39.5% sur les passifs en monnaies étrangères contre 33.5% et 39.5% au 30 septembre 2019. La réserve sur les passifs en devises étrangères doit être constituée à 87.5% en monnaie étrangère et 12.5% en gourdes aux 30 septembre 2020 et 2019.

(u) Contrats à terme de devises

Les contrats à terme de devises comprennent les contrats à terme de gré à gré portant sur des engagements d'échanger deux devises (Gourdes et dollars US) à une date ultérieure selon un taux et des modalités convenus entre les deux parties à la date du contrat. Ces contrats à terme de devises reflètent les montants à recevoir dans une devise et les montants à remiser dans une autre devise en accord avec les modalités des contrats respectifs.

(v) Résultat net par action équivalente de capital libéré

Le résultat net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le résultat net de l'exercice, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(w) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2020. Ces normes n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers de SOGEBEL.

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme IFRS 17 - Contrats d'Assurance qui remplace l'actuelle norme IFRS 4. Cependant, l'IASB a provisoirement décidé de reporter la date d'entrée en vigueur de IFRS 17 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est d'une importance cruciale dans l'exploitation de la Banque. Cette gestion de risques est assurée par les différents comités issus du Conseil d'Administration et de la Direction de la Banque.

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit, de marché qui incluent les risques de change et de taux d'intérêts.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de SOGEBEL est comme suit:

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités peut se matérialiser dans la mesure où SOGEBEL ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, le département de la comptabilité de SOGEBEL assure une surveillance quotidienne des liquidités, à travers son comité de Trésorerie qui porte une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences statutaires qui s'appliquent à SOGEBEL. Le Comité de Trésorerie se réunit une fois par semaine pour assurer une gestion à court et à moyen terme de ses besoins opérationnels de liquidités et le suivi des rapports de liquidités et des réserves obligatoires.

SOGEBEL respecte en général les normes prudentielles de la Banque Centrale en matière de liquidités et elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3 aux 30 septembre 2020 et 2019.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers de SOGEBEL étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2020

	Courants	1-3 mois	4 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 14)					
Dépôts à vue	G 63,303,524	-	-	-	63,303,524
Dépôts d'épargne	2,360,399,913	-	-	-	2,360,399,913
Dépôts à terme	-	165,475,480	928,337,007	857,637,730	1,951,450,217
Total dépôts	2,423,703,437	165,475,480	928,337,007	857,637,730	4,375,153,654
Obligations locatives (note 11)	-	2,473,127	7,419,382	63,036,478	72,928,987
Découverts de banque (note 15)	28,664,416	-	-	-	28,664,416
Emprunts – BRH (note 15)	-	23,157,873	69,473,619	828,259,809	920,891,301
Contrats à terme					
de devises (note 8)	-	-	814,425,365	-	814,425,365
Autres éléments de passif	286,392,186	-	-	-	286,392,186
Dettes subordonnées (note 17)	-	-	-	165,614,390	165,614,390
	315,056,602	25,631,000	891,318,366	1,056,910,677	2,288,916,645
G	2,738,760,039	191,106,480	1,819,655,373	1,914,548,407	6,664,070,299

30 septembre 2019

	Courants	1-3 mois	4 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 14)					
Dépôts à vue	G 45,644,565	-	-	-	45,644,565
Dépôts d'épargne	2,815,734,908	-	-	-	2,815,734,908
Dépôts à terme	-	72,884,134	1,135,141,058	1,208,705,281	2,416,730,473
Total dépôts	2,861,379,473	72,884,134	1,135,141,058	1,208,705,281	5,278,109,946
Emprunt – Sogebank (note 15)	207,340,097	-	-	-	207,340,097
Emprunts – BRH (note 15)	-	31,288,248	73,864,744	840,547,509	945,700,501
Contrats à terme					
de devises (note 8)	-	-	-	870,432,191	870,432,191
Autres éléments de passif	182,879,004	-	-	-	182,879,004
Dettes subordonnées (note 17)	-	-	-	37,000,000	37,000,000
	390,219,101	31,288,248	73,864,744	1,747,979,700	2,956,684,981
G	3,251,922,538	104,172,382	1,209,005,802	2,243,351,793	7,521,461,739

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations financières et/ou contractuelles à l'endroit de la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale des États-Unis ou par certains organismes internationaux dans les territoires où la Banque détient certains actifs, ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

	2020	2019
Liquidités: (note 5)		
Dépôts à la BRH	G 973,212,701	989,615,478
Dépôts à Sogebank	130,120,887	102,226,087
Dépôts à une institution financière étrangère	264,355,910	-
Effets en compensation	<u>71,322,522</u>	<u>5,765,786</u>
	<u>1,439,012,020</u>	<u>1,097,607,351</u>
Placements locaux		
Obligations du Trésor, net (note 6)	-	20,729,133
Placements, net (note 7)	<u>478,572,962</u>	<u>942,489,018</u>
	<u>478,572,962</u>	<u>963,218,151</u>
Contrats à terme de devises (note 8)	<u>576,669,556</u>	<u>833,522,184</u>
Crédit		
Prêts, net (note 9)	<u>4,224,844,801</u>	<u>4,741,889,781</u>
Autres actifs: (note 13)		
Comptes à recevoir - affiliés	5,605,041	10,192,220
Comptes à recevoir – autres	<u>6,180,087</u>	<u>11,194,860</u>
	<u>11,785,128</u>	<u>21,387,080</u>
Total	G 6,730,884,467	<u>7,657,624,547</u>

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

(i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides et, par conséquent, non à risque. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2020 et 2019, 66% et 88% respectivement de ces liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture des réserves, et 9% de ces liquidités sont gardées à Sogebank, société mère de SOGEBEL.

(ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère les obligations du Trésor émises par le Ministère de l'Économie et des Finances, comme non à risque.

La Banque considère les placements locaux comme à risque modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements.

(iii) Contrats à terme de devises

La Banque considère comme à risque faible les contrats à terme de devises détenus principalement avec la Banque Centrale et Sogebank, société mère de Sogebel.

(iv) Crédit

Ce risque est géré à SOGEBEL par l'Administration du Crédit en étroite collaboration avec la Direction du Crédit qui supervise la gestion du risque de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts par différents mécanismes et politiques. Les politiques dont SOGEBEL s'est dotée en matière de gestion du risque de crédit et qui sont contenues dans son manuel de crédit, contribuent à une juste appréciation des différents aspects des risques.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

(iv) Crédit (suite)

À l'intérieur de ses politiques, la Banque respecte en général, les exigences et normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, et la Circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, et aux principaux secteurs de l'économie.

(v) Autres actifs

La Banque considère comme suit les risques de non-paiement sur les autres actifs financiers:

- Risque faible pour les comptes à recevoir de sociétés affiliées représentant en général des transactions à court terme qui sont réglées dans de courts délais.
- Risque modéré pour les comptes à recevoir -autres.

La répartition par secteur géographique, sur la base de la localisation du risque ultime, des principaux actifs financiers de la Banque est comme suit:

		2020	2019
<u>Liquidités</u>			
Haïti	G	1,174,656,110	1,097,607,351
Etats-Unis		264,355,910	-
		1,439,012,020	1,097,607,351
<u>Placements</u>			
Haïti		478,572,962	963,218,151
<u>Contrats à terme de devises</u>			
Haïti		576,669,556	833,522,184
<u>Crédit</u>			
Haïti		4,224,844,801	4,741,889,781
<u>Autres actifs</u>			
Haïti		11,785,128	21,387,080
Total	G	6,730,884,467	7,657,624,547

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui permettent à la Banque d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

(i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en devises étrangères et le volume du passif libellé dans les mêmes devises, suite à la variation du cours de ces devises.

La circulaire no. 81-5 de la Banque Centrale sur le risque de change, entrée en vigueur le 17 avril 2017, stipule que la position structurelle de change ne doit pas dépasser un rapport maximum de 0.50% entre le cumul des positions longues et courtes (toutes devises confondues) d'une part, et le total des fonds propres comptables d'autre part.

SOGEBEL respecte en général l'exigence de la Banque Centrale qui limite son portefeuille de prêts en dollars US, à 50% de ses passifs en dollars US.

Les positions nettes de change de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2020

	Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G 361,953,815	1,122,684,835	1,484,638,650
Placements	101,834,267	376,738,695	478,572,962
Contrats à terme de devises	14,000,000	562,669,556	576,669,556
Prêts, net	2,666,486,818	1,558,357,983	4,224,844,801
Autres actifs	3,156,443	8,628,685	11,785,128
Total des actifs financiers	3,147,431,343	3,629,079,754	6,776,511,097
Dépôts	1,187,226,171	3,187,927,483	4,375,153,654
Découverts de banque	28,664,416	-	28,664,416
Emprunts - BRH	920,891,301	-	920,891,301
Contrats à terme de devises	794,209,150	20,216,215	814,425,365
Obligations locatives (a)	-	72,928,987	72,928,987
Autres passifs	155,073,907	131,318,279	286,392,186
Dettes subordonnées	14,000,000	151,614,390	165,614,390
Total des passifs financiers	3,100,064,945	3,564,005,354	6,664,070,299
Actifs (passifs), net	G 47,366,398	65,074,400	112,440,798

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(i) Risque de change (suite)

- (a) Les obligations locatives en dollars sont exonérées de la position nette en dollars US conformément aux prescrits de la lettre de la Banque Centrale en date du 12 novembre 2020.

30 septembre 2019

	Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G 291,461,981	839,922,988	1,131,384,969
Obligations du Trésor	20,729,133	-	20,729,133
Placements	101,834,267	840,654,751	942,489,018
Contrats à terme de devises	37,00,000	796,522,184	833,522,184
Prêts, net	2,727,346,840	2,014,542,941	4,741,889,781
Autres actifs	8,239,762	13,147,318	21,387,080
Total des actifs financiers	3,186,611,983	4,504,790,182	7,691,402,165
Dépôts	(949,774,894)	(4,328,335,052)	(5,278,109,946)
Emprunts - Sogebank	(207,340,097)	-	(207,340,097)
Emprunts - BRH	(945,700,501)	-	(945,700,501)
Contrats à terme de devises	(794,209,150)	(76,223,041)	(870,432,191)
Autres passifs	(88,521,963)	(94,357,041)	(182,879,004)
Dettes subordonnées	(37,000,000)	-	(37,000,000)
Total des passifs financiers	(3,022,546,605)	(4,498,915,134)	(7,521,461,739)
Actifs (passifs), net	G 164,065,378	5,875,048	169,940,426

Aux 30 septembre, les taux de change du dollar US par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2020	2019
Dollars US / HTG	65.9193	93.3162

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les positions de change de la Banque, en dollars en valeur absolue, étaient respectivement de \$ 987,181 et \$ 62,959. Par conséquent, la Direction n'a pas jugé nécessaire d'effectuer une analyse de sensibilité sur la fluctuation du taux de change.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(ii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur les résultats et par conséquent, sur le capital de la Banque. Il correspond au risque que les dépenses d'intérêts soient supérieures aux revenus d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

La Banque exerce un suivi rigoureux sur deux groupes de portefeuilles distincts:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements, emprunts et les dettes subordonnées.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, les profils de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers étaient comme suit:

	%	2020	%	2019
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	25%	G 1,428,407,618	27%	1,764,392,883
Passifs financiers	61%	(3,836,514,759)	58%	(4,180,495,644)
Net		(2,408,107,141)		(2,416,102,761)
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	75%	4,234,434,537	73%	4,841,556,044
Passifs financiers	39%	(2,404,091,263)	42%	(3,062,869,855)
Net		1,830,343,274		1,778,686,189
Total-actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	5,662,842,155	100%	6,605,948,927
Total-passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	(6,240,606,022)	100%	(7,243,365,499)
		G (577,763,867)		637,416,572

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

La Banque estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts pourrait avoir une incidence sur les résultats de l'exercice; cependant cette incidence est mitigée par le fait que la plupart des passifs financiers à taux d'intérêts fixes sont de très courte durée, à l'exception des emprunts BRH représentant environ 23% des passifs financiers à taux d'intérêts fixes en 2020 et en 2019 mais qui sont à des taux d'intérêts très bas, et des dettes subordonnées qui représentent moins de 1% du total du passif.

Par conséquent, la Direction n'a pas jugé nécessaire d'effectuer une analyse de sensibilité des taux d'intérêts.

(D) CAPITAUX PROPRES

Les fonds propres regroupent le capital-actions libéré, les réserves établies et les bénéfices non répartis. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à ses actionnaires un niveau de dividendes satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en des fonds propres à caractère permanent Catégorie I, attribuables aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve de réévaluation, la réserve générale pour pertes sur prêts et la réserve biens hors exploitation.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (Circulaire 88) en matière de fonds propres réglementaires. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires.

Ratio actif/fonds propres - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(D) CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Ratio fonds propres/actifs à risque - Un rapport minimum de 12% entre les fonds réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et hors bilan, pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit:

	2020	2019
Ratios actif/fonds propres	8.52	14.62
Ratios fonds propres/actifs à risque	22.09%	12.46%

(5) LIQUIDITÉS

Les liquidités se présentent comme suit:

	2020	2019
Encaisse	G 45,626,630	33,777,618
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH)	973,212,701	989,615,478
Dépôt à une institution financière étrangère	264,355,910	-
Dépôts à Sogebank (note 24)	130,120,887	102,226,087
Effets en compensation	71,322,522	5,765,786
TOTAL LIQUIDITÉS	G 1,484,638,650	1,131,384,969

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) font partie du calcul de la couverture des réserves obligatoires, devant être maintenues par la Banque, sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Les dépôts à la BRH ne portent pas d'intérêts.

Les dépôts à Sogebank sont des comptes courants qui sont rémunérés comme suit aux 30 septembre:

	2020	2019
Comptes en gourdes	2.40%	10.00%
Comptes en dollars	0.07%	1.95%

Le dépôt à une institution financière étrangère ne porte pas d'intérêts au 30 septembre 2020.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(5) LIQUIDITÉS (SUITE)

La répartition des liquidités en gourdes et dollars US est la suivante:

	2020	2019
Liquidités en gourdes	G 361,953,815	291,461,981
Liquidités en dollars US	1,122,684,835	839,922,988
	G 1,484,638,650	1,131,384,969

(6) OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET

Les obligations du Trésor sont des instruments de créances comptabilisées au coût amorti et se présentent comme suit:

	2020	2019
Obligations du Trésor (a)	G -	20,833,333
<i>Taux d'intérêts</i>	-	6%
<i>Mensualité</i>	-	4,166,667
<i>Date de maturité</i>	-	28/02/2020
TOTAL OBLIGATIONS DU TRÉSOR	G -	20,833,333
Provision pour pertes de crédit attendues	-	(104,200)
TOTAL OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	G -	20,729,133

- (a) Ces obligations du Trésor ont été émises au 30 mars 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances, en coopération avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, et la Banque de la République d'Haïti afin de financer le secteur éducatif. Les obligations émises pour un montant global de G 2.5 milliards en vue de renforcer le Programme de Scolarisation Universelle Gratuite et Obligatoire (PSUGO) ont été offertes aux banques commerciales et aux banques d'épargne et de logement.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(6) OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET (SUITE)

Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an. Elles sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 30 mars 2015. Elles ont été complètement remboursées au 30 septembre 2020.

Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations ont totalisé G 38,125,000, à échéance dont G 312,500 et G 2,875,000 ont été reconnus pour les exercices 2020 et 2019 respectivement. Ces obligations sont déduites du passif sujet aux réserves obligatoires.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les obligations du Trésor a ainsi évolué:

		Phase 1	
		Actifs non dépréciés	
		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	(104,200)	-
Incidence de l'application de IFRS 9 (note 19)		-	(369,000)
Récupération de pertes de crédit de l'exercice (note 20)		104,200	264,800
Solde à la fin de l'exercice	G	-	(104,200)

(7) PLACEMENTS LOCAUX, NET

Les placements sont comme suit:

		2020	2019
Placements au coût amorti, net (a)	G	386,940,887	850,856,943
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (b)		91,632,075	91,632,075
TOTAL PLACEMENTS LOCAUX, NET	G	478,572,962	942,489,018

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

a) Les placements locaux au coût amorti sont comme suit :

		2020	2019
Dépôt à terme Sogebank – en dollars	G	346,076,325	793,187,700
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>1%</i>	<i>1.95%</i>
<i>Échéance</i>		<i>1^{er} octobre 2020</i>	<i>1^{er} octobre 2019</i>
Intérêts à recevoir		284,446	1,271,274
TOTAL DEPÔT À TERME ET INTÉRÊTS À RECEVOIR (note 24)	G	346,360,771	794,458,974
Obligations – Sogebank – en gourdes (i) (note 24)	G	10,000,000	10,000,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6.00%</i>
<i>Échéance</i>		<i>12 juillet 2022</i>	<i>12 Juillet 2022</i>
Intérêts à recevoir (note 24)		202,192	202,192
		10,202,192	10,202,192
Obligations E-Power – en dollars (ii)		32,959,650	46,658,100
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6.00%</i>
<i>Échéance</i>		<i>31 mars 2026</i>	<i>31 mars 2026</i>
Intérêts à recevoir		498,459	107,377
		33,458,109	46,765,477
TOTAL OBLIGATIONS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR	G	43,660,301	56,967,669
TOTAL PLACEMENTS LOCAUX AU COÛT AMORTI ET INTÉRÊTS À RECEVOIR	G	390,021,072	851,426,643
Provision pour pertes de crédit attendues		(3,080,185)	(569,700)
TOTAL PLACEMENT LOCAUX AU COÛT AMORTI, NET	G	386,940,887	850,856,943

(i) Ces obligations en gourdes incluent une obligation de G 1.5 million à laquelle est indexé un contrat de change équivalent à \$ 35,733 (note 8).

(ii) Le 17 septembre 2019, Sogebel a souscrit à des obligations E-Power pour un montant de US\$ 500,000. Ces obligations portent un taux d'intérêts de 6% l'an. Les intérêts sont payables sur une base semestrielle. Conformément aux prescrits de la Loi de 2002 sur les zones franches et la convention d'établissement signée entre l'État Haïtien et E-Power, ces obligations et les revenus d'intérêts qui en découlent sont exonérés de l'impôt sur le revenu.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

Pour les exercices 2020 et 2019, l'effet des exonérations pour les intérêts ont totalisé G 894,245 et G 32,213 (**note 22**) et pour l'exercice 2019, l'effet des exonérations pour les obligations totalise G 13,997,430 (**note 22**).

La juste valeur des placements au coût amorti est équivalente au coût étant donné que le taux d'intérêts contractuel est assimilable au taux du marché.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti a ainsi évolué :

		Phase 1	
		Actifs non dépréciés	
		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	(569,700)	-
Incidence du change		(137,300)	-
Incidence de l'application de IFRS 9 (note 19)		-	(5,100)
Pertes de crédit attendues de l'exercice (note 20)		(2,373,185)	(564,600)
Solde à la fin de l'exercice	G	(3,080,185)	(569,700)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti à Sogebank, incluant le dépôt à terme et les obligations, totalise G 102,022 aux 30 septembre 2020 et 2019 respectivement.

- b) Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net incluent les instruments de capitaux propres dans des sociétés locales comme suit:

		2020	2019
SOGECARTE, S.A.			
20.25 actions votantes (note 24)	G	46,575	46,575
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE, S.A. (SIF)			
4,585 actions votantes	G	89,407,500	89,407,500
SOFIHDES			
242 actions votantes		2,178,000	2,178,000
Total	G	91,632,075	91,632,075

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(8) CONTRATS À TERME DE DEVISES

Les contrats à terme de devises se présentent comme suit :

	2020	2019
Contrats de change à l'actif :		
Contrat avec BRH (a)	G 560,314,050	793,187,700
Contrat avec des tiers (b)	14,000,000	37,000,000
Contrat avec Sogebank (c) note 24	2,355,506	3,334,484
TOTAL	G 576,669,556	833,522,184
	2020	2019
Contrats de change au passif :		
Contrat avec BRH (a)	G 792,709,150	792,709,150
Contrat avec des tiers (b)	20,216,215	76,223,041
Contrat avec Sogebank (c) notes 17 et 24	1,500,000	1,500,000
TOTAL	G 814,425,365	870,432,191

- (a) Dans le cadre de ses opérations de gestion de trésorerie, Sogebel a conclu le 2 août 2019 un contrat à terme de devises avec la BRH pour une durée de 270 jours à échéance le 27 mai 2020. Au terme de ce contrat, Sogebel doit céder à la BRH la somme de US\$ 8,500,000 au taux de 93.2599. En contrepartie, la BRH doit céder à la Sogebel le montant équivalent à G 792,709,150 au taux de 6% l'an. Ce contrat, arrivé à échéance le 27 mai 2020, a été prolongé jusqu'au 28 février 2021 à un taux de 4% l'an. Pendant toute la durée de ce contrat, les montants y afférents en dollars ne seront pas pris en compte dans le calcul des positions structurelles réglementaires.
- (b) En accord avec des contrats de change établis en 2014 entre la Banque et les détenteurs des dettes subordonnées, la Banque s'est engagée par des contrats à terme à leur revendre, à la date d'échéance, les dollars versés pour l'achat de ces instruments totalisant \$ 816,825 à la date de l'émission et \$ 306,681 en date du 30 septembre 2020 puisqu'un montant de \$ 510,144 a été remboursé par anticipation (note 17). Le différentiel d'intérêts entre les taux d'intérêts en gourdes et le taux effectif en dollars sont reflétés à l'état du résultat net.
- (c) Sogebel détient un contrat de change avec Sogebank, par le biais duquel Sogebel recevra à terme US\$ 35,733 et remboursera à Sogebank l'équivalent de G 1,500,000 correspondant à la valeur du contrat à terme à la date d'émission (note 17).

Les effets de change résultant de la réévaluation de ces contrats de change sont reflétés à l'état du résultat net.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS, NET

Les prêts se présentent comme suit:

	2020	2019
Prêts hypothécaires	G 2,373,758,205	2,972,095,044
<i>Prêts financés par la BRH :</i>		
Prêts au logement - "KAYBEL" (a)	630,103,274	740,316,265
Prêts - projets immobiliers (b)	<u>198,110,829</u>	<u>154,071,385</u>
	<u>828,214,103</u>	<u>894,387,650</u>
Prêts garantis par aval et collatéral	107,988,428	63,393,339
Prêts hypothécaires aux employés et aux membres de la Direction	273,637,091	212,574,024
Prêts restructurés	256,276,429	277,313,678
Avances en comptes courants	11,758,281	110,118,162
Prêts avec moratoire (c)	<u>299,581,719</u>	<u>-</u>
Prêts courants	G 4,151,214,256	4,529,881,897
Prêts non productifs	170,881,262	310,648,010
Total prêts	G 4,322,095,518	4,840,529,907
Intérêts à recevoir	52,165,606	82,054,728
Total prêts et intérêts à recevoir	4,374,261,124	4,922,584,635
Provision pour pertes de crédit attendues	(149,416,323)	(180,694,854)
TOTAL PRÊTS, NET	G 4,224,844,801	4,741,889,781

Aux 30 septembre, les soldes des prêts nets en différentes monnaies se présentent ainsi:

	2020	2019
Prêts nets en gourdes	G 2,666,486,818	2,727,346,840
Prêts nets en dollars US	1,558,357,983	2,014,542,941
TOTAL PRÊTS, NET	G 4,224,844,801	4,741,889,781

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

(a) Dans un accord signé en date du 21 octobre 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a accordé un emprunt à Sogebel à travers un programme (Kaybel) pour la construction et/ou la réhabilitation d'immeubles résidentiels. La durée de ces prêts à des particuliers ne peut excéder 10 ans. Le taux d'intérêts sur ces prêts ne pourra pas dépasser 10%, et il ne peut être révisé qu'après 10 ans, d'un commun accord entre les parties. Au cas où Sogebel aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. Les emprunts BRH décaissés relatifs à ce programme totalisent G 1,272,003,500. Les soldes et modalités de ces emprunts sont reflétés à la **note 15a**.

La BRH consent également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle accordant un ratio de 50% au lieu de 25%, ainsi qu'une dérogation relative à la constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie. Aux 30 septembre 2020 et 2019, les prêts hypothécaires Kaybel incluaient des prêts à des apparentés de G 23,248,603 et de G 24,903,155 respectivement.

Dans le cadre du protocole d'accord signé le 7 novembre 2019 avec la BRH, un prêt de G 44,500,000 a été décaissé pour le financement d'un projet immobilier. Les soldes et modalités de cet emprunt sont reflétés à la note 14. La Banque octroie ce prêt au projet immobilier à un taux fixe de 8%.

(b) Dans le cadre du protocole d'accord signé le 29 mai 2017 avec la BRH concernant le Programme de Promotion de Développement d'Immobilier (PPDI), la Banque de la République d'Haïti (BRH) a décaissé, en date du 15 mars 2017, G 170,779,000 à SOGEBEL pour le refinancement d'un projet immobilier. La Banque octroie ce prêt au projet immobilier à un taux fixe de 5%. Les soldes et modalités de cet emprunt sont reflétés à la **note 15b**.

Un moratoire a été accordé au promoteur jusqu'en décembre 2020 dans le cadre de la Circulaire 115 de la BRH en date du 19 mars 2020. Des considérations avaient été prises en 2019 pour le versement uniquement des intérêts et le remboursement trimestriel des mensualités.

(c) En raison de la crise du Covid-19, la BRH a accordé la possibilité aux emprunteurs de solliciter des moratoires sur le paiement de capital pour une période allant jusqu'au 30 septembre 2020 pour les particuliers et jusqu'au 31 décembre 2020 pour les entreprises dans sa Circulaire 115-1 en date du 30 juin 2020. Les prêts avec moratoire respectaient les clauses de moratoire en date du 30 septembre 2020 et étaient à jour au niveau du remboursement des intérêts.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre, l'âge des prêts courants et des prêts non productifs était comme suit:

30 septembre 2020

		Courants	1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>						
Avances en comptes courants	G	11,758,281	-	-	-	11,758,281
Autres catégories de prêts		<u>2,423,657,817</u>	<u>636,123,178</u>	<u>479,123,034</u>	<u>600,551,946</u>	<u>4,139,455,975</u>
	G	2,435,416,098	636,123,178	479,123,034	600,551,946	4,151,214,256
	%	59%	15%	12%	14%	100%
		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours		Total
<u>Prêts non productifs</u>						
Autres catégories de prêts	G	8,631,678	30,720,841	131,528,743		170,881,262
	%	5%	18%	77%		100%

30 septembre 2019

		Courants	1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>						
Avances en comptes courants	G	110,118,162	-	-	-	110,118,162
Autres catégories de prêts		<u>2,086,178,000</u>	<u>809,828,523</u>	<u>799,274,196</u>	<u>724,483,016</u>	<u>4,419,763,735</u>
	G	2,196,296,162	809,828,523	799,274,196	724,483,016	4,529,881,897
	%	48%	18%	18%	16%	100%
		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours		Total
<u>Prêts non productifs</u>						
Autres catégories de prêts	G	93,573,869	80,413,566	136,660,575		310,648,010
	%	30%	26%	44%		100%

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

30 septembre 2020

	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 14)	Total
Prêts courants	G 5,323,445,927	71,163,546	5,394,609,473
Prêts non productifs	<u>204,682,168</u>	<u>-</u>	<u>204,682,168</u>
	G 5,528,128,095	71,163,546	5,599,291,641

30 septembre 2019

	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 14)	Total
Prêts courants	G 5,839,108,044	54,712,343	5,893,820,387
Prêts non productifs	<u>409,954,014</u>	<u>-</u>	<u>409,954,014</u>
	G 6,249,062,058	54,712,343	6,303,774,401

Les taux de rendement moyens sur les prêts sont comme suit:

	2020	2019
Prêts hypothécaires - gourdes	16.17%	14.21%
Prêts hypothécaires - dollars US	10.55%	10.95%
Prêts financés par la BRH - secteur immobilier	5.00%	5.00%
Prêts hypothécaires Kaybel - gourdes	10.00%	10.00%
Prêts garantis par aval et collatéral - gourdes	15.75%	16.83%
Avances en comptes courants - gourdes	15.63%	12.34%
Avances en comptes courants - dollars US	22.10%	23.05%
Prêts hypothécaires aux employés et aux membres de la direction	15.81%	15.75%
Prêts restructurés - gourdes	10.00%	10.00%
Prêts restructurés - dollars US	8.00%	8.00%

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisent G 58,390,207 et G 72,572,455.

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les prêts aux membres des Conseils d'Administration de SOGEBEL et du Groupe Sogebank, et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 162,575,664 et G 192,544,293. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens de 10% pour les dollars US, et de 10% à 13% pour les gourdes en 2020 et 2019.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts a évolué comme suit :

	Total 2020	Total 2019
Solde au début de l'exercice avant redressement G	(180,694,854)	(128,690,321)
Incidence de l'application IFRS 9 (note 19)	-	(13,181,140)
Solde au début de l'exercice redressé	(180,694,854)	(141,871,461)
Dotation aux pertes de crédit de l'exercice (note 20)	(29,436,883)	(34,351,824)
Transfert des provisions hors bilan au passif (a) (note 16)	1,464,082	-
Effet de change	31,017,753	(21,461,259)
Radiations	28,233,579	16,989,690
Soldes à la fin de l'exercice G	(149,416,323)	(180,694,854)

Les variations de l'exercice par phase sont comme suit :

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3 (1)	
Solde au 30 septembre 2018 G				
Prêts	3,074,255,253	932,126,049	314,698,005	4,321,079,306
Provisions	14,314,744	7,282,858	120,273,859	141,871,461
Variations de l'exercice 2018 - 2019				
Prêts	(549,070,544)	690,266,721	460,309,152	601,505,329
Provisions	18,111,799	5,822,067	14,889,527	38,823,393
Soldes au 30 septembre 2019 G				
Prêts	2,525,184,709	1,622,392,770	775,007,157	4,922,584,635
Provisions	(32,426,543)	(13,104,925)	(135,163,386)	(180,694,854)
Variations de l'exercice 2019 - 2020				
Prêts	315,679,851	660,521,111	203,482,252	(548,323,511)
Provisions	(1,275,619)	30,552,766	(60,555,678)	(31,278,531)
Soldes au 30 septembre 2020 G				
Prêts	2,840,864,560	961,871,659	571,524,905	4,374,261,124
Provisions	(31,150,924)	(43,657,691)	(74,607,708)	(149,416,323)

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Les prêts à défaut incluent :

	2020	2019
Les prêts non productifs	G 170,881,262	310,648,010
Autres prêts (i)	400,643,643	<u>464,359,147</u>
	G 571,524,905	775,007,157

- (i) Les autres prêts sont classifiés à la phase 3, bien qu'étant à jour parce que selon l'appréciation de la Direction, en fonction des critères prescrits à la **note 3b** ils nécessitent des provisions plus importantes.

Le solde de la provision pour pertes de crédit attendues en date du 30 septembre inclut :

	2020	2019
Montant bilan	G 149,416,323	179,230,772
Montant hors bilan (note 23) (a)	<u>-</u>	<u>1,464,082</u>
	G 149,416,323	180,694,854

- (a) Les provisions pour pertes de crédit attendues relatives aux soldes non utilisés des avances en comptes courants, qui étaient enregistrées en 2019 au niveau des provisions pour pertes de crédit attendues sur les prêts, ont été transférées en 2020, au poste de passif conformément aux requis de IFRS 9 (**note 16**).

La provision pour pertes sur prêts requise selon la circulaire 87 de la Banque Centrale totalisait respectivement G 129 millions et G 205 millions aux 30 septembre 2020 et 2019. Cette provision est couverte par les postes d'états financiers suivants :

	2020	2019
Provision pour pertes de crédit attendues	G 149,416,323	180,694,854
Réserve générale pour pertes sur prêts	<u>-</u>	<u>24,788,521</u>
Total circulaire BRH	G 149,416,323	205,483,375

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(10) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

		Solde au		Réévaluation	Transferts (b)	Dispositions et	Solde au
		30/09/19	Acquisitions	de l'exercice(a)	note 12	ajustements	30/09/20
Terrain	G	41,345,486	-	50,014,819	-	-	91,360,305
Immeuble		130,847,500	-	(52,475,680)	(19,627,125)	69,969,584	128,714,279
Équipement, matériel et mobilier		18,529,613	5,247,080	-	-	(64,490)	23,712,203
Matériel roulant		10,500,632	2,132,029	-	-	(3,638,311)	8,994,350
Matériel et équipement informatique		7,307,470	5,709,167	-	-	(186,425)	12,830,212
Aménagements		70,744,910	7,397,240	-	112,095	(70,033,914)	8,220,331
Logiciels informatiques		11,663,174	-	-	-	-	11,663,174
Investissements en cours		<u>1,813,906</u>	<u>20,216,709</u>	<u>-</u>	<u>(112,095)</u>	<u>-</u>	<u>21,918,520</u>
G		292,752,691	40,702,225	(2,460,861)	(19,627,125)	(3,953,556)	307,413,374

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

		Solde au		Réévaluation		Dispositions et	Solde au
		30/09/19	Amortissement	de l'exercice	Transferts	ajustements	30/09/20
Immeuble	G	18,842,040	4,710,510	(25,119,684)	(2,826,306)	4,393,440	-
Équipement, matériel et mobilier		3,507,371	3,615,549	-	-	(64,490)	7,058,430
Matériel roulant		5,476,780	2,114,264	-	-	(3,638,311)	3,952,733
Matériel et équipement informatique		1,028,479	1,718,263	-	-	(186,425)	2,560,317
Aménagements		1,862,476	3,373,268	-	-	(4,457,770)	777,974
Logiciels informatiques		<u>6,797,029</u>	<u>1,836,795</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>8,633,824</u>
G		37,514,175	17,368,649	(25,119,684)	(2,826,306)	(3,953,556)	22,983,278
IMMOBILISATIONS, NET	G	255,238,516		22,658,823	(16,800,819)	-	284,430,096

(a) Au 30 septembre 2020, en conformité avec IAS 16, la Banque a procédé à la réévaluation du terrain et de l'immeuble di siège social. Le terrain et l'immeuble sont présentés à leur juste valeur résultant en un surplus de réévaluation, comptabilisé net des impôts reportés (**note 22**) à l'avoir des actionnaires pour G 15,861,177.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(10) IMMOBILISATIONS, NET (SUITE)

(b) Au 30 septembre 2020, l'espace utilisé pour la succursale de Sogebank, localisée dans l'immeuble de Sogebel, a été transféré aux placements immobiliers - Groupe pour un montant, net de l'amortissement cumulé, de G 16,800,819 (**note 12**).

Le terrain et l'immeuble incluant les aménagements, net de l'amortissement cumulé et avant la réévaluation étaient comme suit :

		Coût	Valeur réévaluée	Surplus de réévaluation
Terrain	G	41,345,486	91,360,305	50,014,819
Immeuble (i)		156,070,275	128,714,279	(27,355,996)
	G	197,415,761	220,074,584	22,658,823

Ce surplus de réévaluation a généré des impôts reportés de G 6,797,646 (**note 22**).

Aux 30 septembre, la valeur nette aux livres du terrain et de l'immeuble incluant les réparations effectuées après le séisme 2010, et hormis l'effet de la réévaluation, est comme suit:

		2020	2019
Terrain	G	1,247,142	1,247,142
Immeuble		65,576,144	-
TOTAL	G	66,823,286	1,247,142

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

L'application de IFRS 16, tel que divulgué à la **(note 3g)** a débuté le 1^{er} octobre 2019 et concerne les espaces loués par la Banque pour ses bureaux administratifs et son réseau de succursales.

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

Les actifs au titre de droits d'utilisation des immeubles loués ont ainsi évolué :

Coût

Solde au 1 ^{er} octobre 2019 (i)	G	90,589,726
Ajouts		26,045,269
Solde au 30 septembre 2020	G	116,634,995

Amortissement cumulé

Solde au 1 ^{er} octobre 2019	G	-
Amortissement de l'exercice		(9,982,621)
Solde au 30 septembre 2020		(9,982,621)
Actifs au titre de droits d'utilisation, net	G	106,652,374

(i) Les actifs au titre de droits d'utilisation au 1^{er} octobre 2019 comprennent les frais payés d'avance non actualisés.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

OBLIGATIONS LOCATIVES

Les obligations locatives en dollars US en équivalents gourdes, ont ainsi évolué :

Solde au 1 ^{er} octobre 2019	G 90,347,811
Ajouts de l'exercice	26,045,269
Intérêts sur obligations locatives	5,451,297
Paielements de loyers	(15,950,272)
Effet de change sur les contrats en dollars US	(32,965,118)
Solde au 30 septembre 2020	G 72,928,987

Les paiements contractuels non actualisés en dollars US à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

Moins d'1 an	\$ 150,070
Entre 1 an et 2 ans	154,360
Entre 2 ans et 5 ans	463,080
Plus de 5 ans	<u>717,374</u>
Total	\$ 1,484,884

Les montants comptabilisés à l'état du résultat net, en frais de locaux, matériel et mobilier, relatifs aux contrats de location sont comme suit :

Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	G 9,982,621
Intérêts sur obligations locatives	<u>5,451,297</u>
Total	G 15,433,918

Les dépenses fiscales de l'exercice relatives à ces contrats de location sont de G 12,800,462 d'où un écart de G 2,633,456 résultant en un impôt reporté de G 790,036 (**note 22**).

Les obligations locatives liées aux contrats de location avec le Groupe totalisaient G 44,106,224 au 30 septembre 2020, et les charges locatives (amortissement et intérêts) pour l'exercice terminé à cette date G 9,154,144 (**note 24**).

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Les biens immobiliers hors exploitation regroupent:

		2020	2019
Propriétés détenues pour revente, net	G	<u>13,183,861</u>	<u>37,079,835</u>
Placements en immobilier - autres		289,631,558	233,528,670
Placements en immobiliers - Groupe		<u>97,390,326</u>	<u>62,034,434</u>
Total placements en immobiliers		387,021,884	295,563,104
TOTAL BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION	G	400,205,745	332,642,939

Les propriétés détenues pour revente ont ainsi évolué:

		2020	2019
Solde au début de l'exercice, net	G	37,079,835	108,191,475
Transfert aux placements en immobilier		(37,079,835)	(108,191,475)
Adjudications réalisées durant l'exercice, net		17,179,029	37,079,835
Moins-value de l'exercice		(3,995,168)	-
Solde à la fin de l'exercice, net	G	13,183,861	37,079,835

Les placements en immobilier – autres ont ainsi évolué:

		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	233,528,670	126,559,050
Transfert des propriétés détenues pour revente		37,079,835	108,191,475
Plus-value sur placements		19,023,053	(1,221,855)
Ajouts de l'exercice		39,809,165	-
Ventes réalisées au cours de l'exercice (a)		(39,809,165)	-
Solde à la fin de l'exercice (b)	G	289,631,558	233,528,670

(a) Les ventes de placements en immobilier ont résulté en un gain de G 5,044,985 au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2020.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

(b) Aux 30 septembre 2020 et 2019, deux placements en immobilier totalisant respectivement G 87,545,001 et G 71,520,578 sont loués et ne sont pas sujets à la réserve de 20%.

Les Placements en immobiliers – Groupe ont évolué comme suit :

		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	62,034,434	52,295,517
Plus-value de l'exercice		17,962,234	-
Transfert des immobilisations au coût (note 10)		16,800,819	9,738,917
Ajouts de l'exercice		592,839	
Solde à la fin de l'exercice	G	97,390,326	62,034,434

L'impôt résultant de la plus-value de l'exercice des placement immobiliers – Groupe totalisant G 5,388,670 a été reporté (note 22).

Les placements immobiliers loués aux entités du Groupe sont comme suit :

		2020	2019
Placement immobilier loué à Sogefac	G	64,923,700	62,034,434
Placement immobilier loué à Sogebank		32,466,626	-
Total	G	97,390,326	62,034,434

Les revenus de loyers découlant de ces placements sont comme suit :

		2020	2019
Placement immobilier Sogefac	G	6,748,778	3,012,583
Placement immobilier Sogebank		3,801,690	3,183,451
	G	10,550,468	6,196,034

Les placements immobiliers loués au Groupe ne sont pas sujets aux réserves.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)

Notes aux états financiers

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Les biens immobiliers hors exploitation, net de la réserve requise par la BRH décrite à la **note 3p**, sont comme suit :

		2020	2019
Propriétés détenues pour revente	G	13,183,861	37,079,835
Moins réserve de 30%		<u>(3,955,155)</u>	<u>(11,123,950)</u>
	G	9,228,706	25,955,885
Placements en immobilier	G	387,021,884	295,563,104
Moins réserve de 30%		<u>(78,649,204)</u>	<u>(63,949,266)</u>
Moins réserve de 20%		<u>(54,666,051)</u>	<u>(36,720,815)</u>
		<u>(133,315,255)</u>	<u>(100,670,081)</u>
	G	253,706,629	194,893,023
Total des biens immobiliers hors exploitation	G	400,205,745	332,642,939
Total des réserves		<u>(137,270,410)</u>	<u>(111,794,031)</u>
Total des biens immobiliers hors exploitation, net des réserves	G	262,935,335	220,848,908

Les réserves de biens immobiliers hors exploitation ont évolué comme suit:

		2020	2019
Réserve 30%			
Solde au début de l'exercice	G	75,073,216	63,949,266
Ajustements sur placements réévalués		5,706,913	-
Réserve sur datations de l'exercice		3,955,155	11,123,950
Reclassification de l'exercice		<u>(2,130,925)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice		<u>82,604,359</u>	<u>75,073,216</u>
Réserve 20%			
Solde au début de l'exercice		36,720,815	25,602,805
Réserve de l'exercice		15,814,311	11,851,122
Reclassification de l'exercice		2,130,925	-
Renversement de réserve de l'exercice		<u>-</u>	<u>(733,112)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>54,666,051</u>	36,720,815
TOTAL RESERVES	G	137,270,410	111,794,031

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(13) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Les autres éléments d'actif se présentent comme suit:

		2020	2019
Papeterie et fournitures de bureau	G	13,897,426	14,777,282
Assurances payées d'avance- Sogeassurance (note 24)		2,089,811	1,535,938
Comptes à recevoir - affiliés (note 24)		5,605,041	10,192,220
Réclamation d'assurance à recevoir – Sogeassurance (note 24)		-	9,629,298
Autres		7,024,813	2,549,901
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	G	28,617,091	38,684,639
Provisions pour pertes de crédit attendues		(105,959)	(149,997)
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET	G	28,511,132	38,534,642

La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

		Phase 1 (Non déprécié)	
		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	(149,997)	-
Incidence du change		44,038	-
Incidence de l'application de IFRS 9 (note 19)		-	(135,897)
Dotations aux pertes de crédit de l'exercice (note 20)		-	(14,100)
Solde à la fin de l'exercice	G	(105,959)	(149,997)

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(14) DÉPÔTS

Les dépôts se présentent comme suit:

		2020	2019
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	63,303,524	45,644,565
Dépôts d'épargne:			
Gourdes	G	590,173,602	442,382,818
Dollars US		<u>1,770,226,311</u>	<u>2,373,352,090</u>
	G	2,360,399,913	2,815,734,908
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	533,749,045	461,747,511
Dollars US		<u>1,417,701,172</u>	<u>1,954,982,962</u>
	G	1,951,450,217	2,416,730,473
TOTAL DES DÉPÔTS	G	4,375,153,654	5,278,109,946
Dépôts en gourdes	G	1,187,226,171	949,774,894
Dépôts en dollars US		3,187,927,483	4,328,335,052
TOTAL DES DÉPÔTS	G	4,375,153,654	5,278,109,946

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts ont été comme suit:

	2020	2019
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.15%	0.04%
Dollars US	0.07%	0.04%
Dépôts à terme:		
Gourdes	6.06%	7.42%
Dollars US	1.32%	2.02%
Plan d'épargne -retraite		
Gourdes	1.35%	1.94%
Dollars US	1.19%	1.64%
Plan d'épargne -logement		
Gourdes	0.94%	2.09%
Dollars US	0.52%	0.70%

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(14) DÉPÔTS (SUITE)

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les dépôts des membres du Conseil d'Administration de SOGEBEL et de leurs sociétés apparentées s'élevaient respectivement à G 29,019,614 et G 23,042,725. Ces dépôts sont reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés à des taux d'intérêts comparables aux taux de la clientèle.

Aux 30 septembre 2020 et 2019, Sogecarte avait des comptes courants à SOGEBEL respectivement pour G 3,716,006 et G 10,808,157, en gourdes, et pour G 545,553 (US\$ 8,276) et G 263,993 (US\$ 2,829) en dollars US. Ces comptes courants ne sont pas porteurs d'intérêts (**note 24**).

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les dépôts gardés en nantissement de prêts étaient comme suit:

		2020	2019
Dépôts à terme en dollars US	G	12,333,501	28,240,468
Dépôts à terme en gourdes		<u>58,830,045</u>	<u>26,471,875</u>
Total (note 9)	G	71,163,546	54,712,343

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(15) EMPRUNTS

Les emprunts sont libellés en gourdes et sont comme suit:

		2020	2019
SOGE BANK			
Découverts de banque :	G	24,951,320	207,340,097
Découverts de banque - Groupe (note 24)			
<i>Taux d'intérêts</i>		10.50%	24.00%
INSTITUTION FINANCIÈRE ÉTRANGÈRE			
Marge de crédit	G	3,713,096	-
<i>Taux d'intérêts</i>		2.07%	-
TOTA DECOUVERTS DE BANQUE	G	28,664,416	207,340,097
Emprunts - Kaybel (a)			
<i>Échéances</i>	G	748,427,402	783,384,669
<i>Taux d'intérêts</i>		27/01/26 – 25/08/30	27/01/26 – 31/05/39
		3.00%	3.00%
Emprunt - Projet Immobilier (b)			
<i>Échéance</i>	G	130,930,566	142,315,832
<i>Taux d'intérêts</i>		15/05/2032	15/05/2032
		1.00%	1.00%
Emprunt – Projet Immobilier (c)			
<i>Échéance</i>		41,533,333	-
<i>Taux d'intérêts</i>		20/01/30	-
		2.00%	-
BRH			
Emprunt – Obligation du Trésor (d)	G	-	20,000,000
<i>Échéance</i>		-	24/03/19
<i>Taux d'intérêts</i>		-	6.00%
Total emprunts BRH		920,891,301	945,700,501
TOTAL DES EMPRUNTS	G	949,555,717	1,153,040,598

- (a) Ces emprunts de la Banque de la République d'Haïti (BRH) ont été octroyés pour un montant global de G 1,272,003,500 en 2020 et G 1,173,343,500 en 2019, conformément au quatrième alinéa de l'article 4 du protocole d'accord établi entre SOGEBEL et la BRH relatif à l'appui financier au programme "KAYBEL" (**note 9**).

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(15) EMPRUNTS (SUITE)

- (b) Dans le cadre du protocole d'accord signé le 29 mai 2017 avec la BRH concernant le Programme de Promotion de Développement d'Immobilier (PPDI), la Banque de la République d'Haïti (BRH) a décaissé, en date du 15 mars 2017, un prêt de G 170,779,000 à SOGEBEL pour le refinancement d'un projet immobilier. Ce prêt d'une durée de 15 ans, porte un taux fixe de 1% remboursable mensuellement en tranches égales de G 948,772.
- (c) Dans le cadre d'un protocole d'accord signé le 7 novembre 2019 avec la BRH, un prêt de G 44,500,000 a été décaissé le 20 janvier 2020 pour financer un projet immobilier. Ce prêt d'une durée de 10 ans porte un taux fixe de 2% remboursable par tranches égales de G 370,833.
- (d) Cet emprunt de la Banque de la République d'Haïti (BRH) a été octroyé le 23 mars 2015 pour un montant de G 200,000,000 afin de financer en partie la souscription à des obligations du Trésor (**note 6**). Les termes de remboursement sont identiques aux termes des obligations, à savoir des remboursements mensuels sur 60 mois au taux de 6%. Cet emprunt a été complètement remboursé au cours de l'exercice 2020.

(16) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Les autres éléments de passif sont:

		2020	2019
Chèques de direction	G	91,849,619	16,940,029
Impôts reportés (note 22)		75,002,830	64,180,068
Intérêts à payer		53,774,738	41,379,789
Dépôts non sujets à emploi (a)		37,036,063	68,984,061
Impôts à payer – minoritaires		29,936,724	3,428,523
Impôts à payer – Sogebank (note 24)		24,993,047	2,862,347
Comptes à payer - Sogebank (note 24)		8,461,054	4,825,324
Montants dus aux employés		6,324,562	5,245,105
Provision sur pertes de crédit attendues – hors bilan (note 23) (b)		2,964,082	1,500,000
Autres intérêts à payer		252,652	-
Autres		30,799,645	37,950,139
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	G	361,395,016	247,295,385

- (a) Les dépôts non sujets à emploi comprennent des comptes inactifs qui ont été reclassés conformément aux requis de la circulaire 109.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(16) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

- (b) La provision pour pertes de crédit attendues relative aux lettres de garantie hors bilan (**note 23**) est comptabilisée dans le autres éléments de passif. À partir de 2020, la provision sur les soldes non utilisés des avances en comptes courants est également comptabilisée à ce poste (**note 9**).

La provision pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers hors bilan a ainsi évolué :

		Lettres de garantie hors bilan	
		Phase 1 - non déprécié	
		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	(1,500,000)	-
Transfert de la provision pour pertes de crédit attendue sur prêts sur les hors bilans (note 9)		(1,464,082)	-
Incidence de l'application de IFRS 9 (note 19)			(2,000,000)
Pertes de crédit attendues de l'exercice (note 20)		-	500,000
Solde à la fin de l'exercice	G	(2,964,082)	(1,500,000)

(17) DETTES SUBORDONNÉES

Les dettes subordonnées sont comme suit :

		2020	2019
Dettes subordonnées en dollars	G	151,614,390	-
Dettes subordonnées en gourdes		14,000,000	37,000,000
	G	165,614,390	37,000,000

Les dettes subordonnées en dollars sont comme suit :

		2020	2019
Montants	G	151,614,390	-
Taux d'intérêts		4.5% - 6.5%	-
Échéance		27/03/30 – 05/08/30	-

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(17) DETTES SUBORDONNÉES (SUITE)

Les dettes subordonnées en gourdes se présentent comme suit:

		2020	2019
Montant	G	14,000,000	14,000,000
Taux d'intérêts		6.00%	6.00%
Échéance		10/9/2024	10/09/2024
<u>Non remboursable par anticipation</u>			
Montant (i)	G	-	18,000,000
Taux d'intérêts		-	6.00%
Échéance		-	12/05/2024
<u>Non remboursable par anticipation</u>			
Montant (i)	G	-	5,000,000
Taux d'intérêts		-	6.00%
Échéance		-	17/09/2024
<u>Non remboursable par anticipation</u>			
TOTAL DETTES SUBORDONNÉES	G	14,000,000	37,000,000

Ces dettes subordonnées ont été émises avec des contrats de change à terme (**note 8**).

(i) Avec l'accord de la BRH, en date du 26 mars 2020, ces dettes subordonnées ont été remboursées par anticipation.

Les dettes subordonnées émises à des membres des Conseils d'Administration de SOGEBEL et du Groupe Sogebank, et à leurs sociétés apparentées sont comme suit :

		2020	2019
Dettes subordonnées en dollars	G	18,457,404	-
Dettes subordonnées en gourdes (note 24)		14,000,000	14,000,000
TOTAL (note 24)	G	32,457,404	14,000,000

(18) CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé et libéré se présente ainsi:

		2020	2019
<u>Capital autorisé et libéré</u>			
Classe A			
120,000 actions	G	60,000,000	60,000,000
Classe B			
480,000 actions		240,000,000	240,000,000
TOTAL CAPITAL LIBÉRÉ	G	300,000,000	300,000,000

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(18) CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

La valeur nominale des actions est de G 500. Les actions de classe A, en vertu du caractère d'action de priorité, détient un vote plural équivalent à quatre fois celui de l'action de classe B, soit quatre droits de vote. Les actions de classe B ont un de droit de vote.

(19) INCIDENCE DE L'ADOPTION DE IFRS 9

L'incidence du volet de dépréciation des actifs financiers suite à l'adoption de IFRS 9 au 1^{er} octobre 2018 est comme suit.

		Provision initiale selon IAS 39 tel que reflété antérieurement aux états financiers du 30 septembre 2018	Ajustements aux bénéfices non répartis	Provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 tel que reflété aux états financiers redressés en date du 30 septembre 2018
BILAN				
Obligations du Trésor (note 6)	G	-	(369,000)	(369,000)
Placements au coût amorti (note 7)		-	(5,100)	(5,100)
Prêts au coût amorti (note 9)		(128,690,321)	(13,181,140) ⁽¹⁾	(141,871,461)
Autres éléments d'actif (note 13)		-	(135,897)	(135,897)
Lettres de garantie- autres passifs (note 16)		-	(2,000,000)	(2,000,000)
Total incidence sur la provision pour pertes de crédit attendues		(128,690,321)	(15,691,137)	(144,381,458)
Incidence sur la réserve générale pour pertes sur prêts	G	46,450,000	(13,181,130)	33,268,870

Note ⁽¹⁾ : L'effet de l'impôt sur le revenu sur les ajustements aux bénéfices non répartis n'a pas été considéré.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(20) DOTATIONS AUX PERTES DE CRÉDIT

Les dotations (récupérations) aux pertes de crédit attendues comptabilisées à l'état du résultat net sont comme suit :

		Dotations de l'exercice	
		2020	2019
Obligations du Trésor (note 6)	G	104,200	264,800
Placements au coût amorti (note 7)		(2,373,185)	(564,600)
Prêts (note 9) – pertes de crédit		(29,436,883)	(34,351,824)
Récupération sur prêts radiés		-	<u>14,351,824</u>
Prêts – pertes de crédit, net		<u>(29,436,883)</u>	<u>(20,000,000)</u>
Autres éléments d'actif (note 13)		-	<u>(14,100)</u>
Assurances payées pour clients		660,563	-
Autres éléments de passif (note 16) (lettres de garantie hors bilan)		-	500,000
TOTAL	G	(31,045,305)	(19,813,900)

(21) SALAIRES ET AUTRES FRAIS DE PERSONNEL

Les salaires et autres frais de personnel sont comme suit:

		2020	2019
Salaires	G	77,076,936	61,976,857
Gratifications, boni et frais de représentation		31,204,009	28,345,863
Frais de transport		14,011,277	10,973,694
Taxes salariales		7,927,372	6,231,369
Contributions au plan de retraite (a)		1,480,429	837,211
Autres dépenses de personnel		5,313,844	5,959,532
TOTAL SALAIRES ET AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	G	137,013,867	114,324,526

(a) La Banque contribue à un plan de retraite des employés à contributions fixes à un taux de 1% du salaire. Ces contributions sont versées à Sogebank qui gère le plan de retraite pour les différentes sociétés du Groupe, rémunéré à un taux moyen de 5% en 2020 et 2019.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(22) IMPÔTS SUR LE REVENU

Les impôts sur le revenu diffèrent des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

	2020	2019
Résultat avant impôts sur le revenu	G 262,601,322	<u>118,153,379</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires - 30%	G 78,780,397	35,446,013
<i>Effet des éléments non considérés dans la base imposable:</i>		
Virement à la réserve légale	(7,878,040)	(3,544,601)
Écart entre la provision pour pertes sur prêts admise fiscalement et la provision comptable	(4,291,718)	(8,767,754)
Obligation E-Power non imposable (note 7)	-	(13,997,430)
Revenus d'intérêts sur obligations E-Power non imposable (note 7)	(894,245)	(32,213)
Autres dépenses non déductibles	635,259	931,690
Taxes territoriales	2,211,721	334,525
DÉPENSE D'IMPÔTS SUR LE REVENU	G 68,563,374	10,370,230

La dépense d'impôts sur le revenu est comme suit :

	2020	2019
Impôts courants	G 64,538,258	11,541,121
Impôts reportés – plus-value sur placements immobiliers loués – Groupe (note 12)	5,388,670	-
Impôt reporté – amortissement plus-value terrain et immeubles	(573,518)	(1,170,891)
Impôts reportés – contrats de location (note 11)	(790,036)	-
	G 68,563,374	10,370,230

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(22) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

Aux 30 septembre, les impôts reportés sont comme suit:

		2020	2019
Terrain et immeuble (note 10)			
Terrain			
Solde au début de l'exercice	G	15,542,000	15,542,000
Effet de la réévaluation de l'exercice (a)		<u>15,004,445</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice		30,546,445	15,542,000
Immeuble			
Solde au début de l'exercice	G	32,933,534	34,104,425
Amortissement de l'exercice		(573,518)	(1,170,891)
Effet de la réévaluation de l'exercice (a)		<u>(8,206,799)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice		24,153,217	32,933,534
Total impôts reportés - terrain et immeuble	G	54,699,662	48,475,534
Instruments de capitaux propres (note 7)			
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	15,704,534	15,704,534
Placements immobiliers, loués aux entités de Groupe			
Effet de la plus-value de l'exercice (note 12)	G	5,388,670	-
Contrat de location			
Effet de l'écart entre la charge d'amortissement comptable et les intérêts sur les obligations locatives et les dépenses de loyers admissibles fiscalement (note 11)	G	(790,036)	-
Total impôts reportés (note 16)	G	75,002,830	64,180,068

(a) Au net, ces effets totalisent G 6,797,646 (note 10).

Dans le cours normal de ses activités, la Banque contracte divers engagements et assume un passif éventuel.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(23) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Aux 30 septembre, les engagements hors bilan se présentent comme suit:

		2020	2019
Lettres de garantie - Sogebank (a)	G	126,577,485	104,577,485
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,500,000)	(1,500,000)
Lettres de garantie, net		125,077,485	103,077,485
Solde non utilisé des avances autorisées en comptes courants (b)	G	10,863,908	11,901,603
Provision pour pertes de crédit attendues (note 9)		(1,464,082)	(1,464,082)
Solde non utilisé des avances en comptes courants, net		9,399,826	10,437,521
Total hors bilan, net	G	134,477,311	113,515,006

Les provisions pour pertes de crédit attendues relatifs aux actifs financiers hors bilan qui sont comptabilisées au passif (note 16) sont comme suit :

		2020	2019
Provision pour pertes de crédit attendues – lettres de garantie Sogebank	G	(1,500,000)	(1,500,000)
Provision pour pertes de crédit attendues – soldes non utilisés des avances en comptes courants		(1,464,082)	(1,464,082)
	G	(2,964,082)	(2,964,082)

- (a) Les lettres de garantie émises par SOGEBEL pour le compte de Sogebank sont garanties par des actions et des dettes subordonnées de Sogebank. Des lettres de garantie aux montants de G 6,000,000 en 2020 et en 2019 ont été émises pour des membres des Conseils d'Administration de SOGEBEL et du Groupe Sogebank, et leurs sociétés apparentées.
- (b) Les avances en comptes courants non utilisées ne sont pas représentatives du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée, en général de moins d'un an, et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(23) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

Au 30 septembre 2020, la Banque traite de certaines affaires en instance de litige engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, les positions prises par SOGEBEL sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de SOGEBEL.

(24) TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Les opérations et les soldes de transactions avec Sogebank et les sociétés affiliées décrites à la **note 1**, se détaillent comme suit:

Aux 30 septembre		2020	2019
Liquidités (note 5)	G	130,120,887	102,226,087
Placements locaux au coût amorti (note 7)		356,562,963	804,661,166
Instruments de capitaux propres (note 7)		46,575	46,575
Autres éléments d'actif (note 13)		7,694,852	21,357,456
Contrats à terme de devises (note 8)		2,355,506	<u>3,334,484</u>
Total-actif		496,780,783	931,625,768
Dépôts (note 14)		4,261,559	11,072,150
Découvert de Sogebank (note 15)		24,951,320	207,340,097
Obligations locatives (note 11)		44,106,224	-
Autres éléments de passif (note 16)		33,454,101	7,687,671
Contrats à terme de devises (note 8)		1,500,000	<u>1,500,000</u>
Total-passif	G	108,273,204	227,599,918
Au cours des exercices			
Revenus d'intérêts	G	8,803,215	19,183,506
Frais d'intérêts		(8,878,316)	<u>(143,086,644)</u>
Revenus (frais) d'intérêts, net		(75,101)	<u>(123,903,138)</u>
Autres revenus		10,670,477	15,925,334
Charges sur contrats de location (note 11)		(9,154,144)	-
Frais généraux et administratifs	G	(26,444,923)	(31,510,795)

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(24) TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (SUITE)

De l'avis de la Direction, les transactions avec les sociétés affiliées et les sociétés apparentées ont été effectuées aux conditions du marché dans le cours normal des affaires.

Dans le cours de ses activités, SOGEBEL offre des services bancaires habituels et reçoit des services de sociétés apparentées aux membres des Conseils d'Administration de SOGEBEL et du Groupe SOGEBANK selon des modalités semblables à des parties non apparentées.

Les prêts accordés aux membres des Conseils d'Administration de SOGEBEL et du Groupe SOGEBANK ainsi que les dépôts et les dettes subordonnées des membres des Conseils d'Administration de ces entités sont divulgués aux **notes 9, 14 et 17**.



SOGEBEL